LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.658 – QUARANTE-DEUXIÈME ANNEE – **DIMANCHE 25 MARS 1917**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 – Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr** Réclames : **1.25** – Faits divers : **3 fr**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** – Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Chronique Parisienne

Ce qu'on ne dit pas. — Les filles à marier. — L'ultime bluff. — Le bruyant réveil. — Faut-il ? ne faut-il pas ? — La pleurarde. Les mouchettes. — L'habitude.

Une révolution s'est accomplie, comme un fait ordinaire : la vieille Russie a marché sans bruit, tranquille, et voici que l'on y voit poindre les clartés d'une assemblée constituante ; c'est à n'en pas revenir.

On commence à connaître les faits qui ont amené le mouvement ; la discrétion s'est évanouie d'elle-même. On sait. Depuis des mois, le soupçon régnait ; il est des personnalités que l'on supposait intangibles et qu'on soupçonnait néanmoins. Un jour, la lumière s'est faite entière et il a fallu reconnaître qu'on était environné de traîtres tout prêts à dénoncer l'alliance pour jeter sur nous les masses du front de l'est allemand.

La question « ménage », le croirait-on, a été énorme dans cette tragédie dont se déroulent les premiers actes ; or, nous nous demandons si la censure permet ou ne permet pas d'écrire ce que tout le monde a fini par savoir, c'est-à-dire que, dans le ménage impérial, se trouvait l'ennemi tout puissant et caché.

N'est-ce pas la plus belle, la plus complète certitude sur un point déjà traité, à savoir que, dans les pays où l'on tient à garder des souverains, on ne doit pas permettre que les époux soient de nationalité différente ; car, si le jeu des alliances contient des atouts pour le soutien de l'Etat, il est rempli de mauvaises cartes quant aux trahisons possibles et probables.

On est de son pays, on n'est pas du pays de son conjoint ; *on ne peut pas en être.*

Or, l'Allemagne, prolifique et rapace, savait ce qu'elle faisait en semant toutes ses filles dans les royaumes de l'Europe ; ce qui peut étonner, c'est qu'elle n'ait marié ni l'une ni l'autre au Japon ou en Chine. Cela viendra, à moins que...

⁂

Ainsi qu'il fallait s'y attendre et comme suite à la mort du comte Zeppelin, les Boches ont offert à quelques appareils de ce célèbre malfaiteur, un petit voyage d'agrément ; en revenant vers son port d'attache, l'un de ces appareils a voulu déposer sa carte de visite chez les Parisiens ; seulement, on veillait, on surveillait même, en sorte que le gros monstre s'est écrasé tout en flammes dans le département de l'Oise, à la grande joie des Compiégnois auxquels fut offert ce rare spectacle.

Si l'on calcule ce que coûtent l'établissement d'un zeppelin et l'expédition tout entière ; si, d'autre part, on calcule la valeur des résultats obtenus par l'Allemagne, même au point de vue moral ; on voit que ces résultats sont piteux et décevants. Les zeppelins n'ont intimidé personne, n'ont ruiné aucune ville, n'ont détruit que peu d'existences, ce qui, au cours d'une guerre aussi terrible, ne saurait compter en nombre.

C'est donc le bluff, le prodigieux bluff, le bluff qui a coûté en hommes et en argent le double de ce qu'il a rapporté à ses auteurs.

Car, il a péri misérablement l'équipage de ce zeppelin, crevé au-dessus de Compiègne ! les hommes ont été carbonisés ou se sont écrasés en sautant pour échapper à l'horrible flamme. Il ne faut pas s'étonner de ce que ce personnel se recrute plus difficilement qu'autrefois.

Maintenant, que s'est-il passé à Paris ? Disons d'abord qu'on ne saurait contenter tout le monde et son père : cet axiome contestable et mal construit peut servir en l'espèce.

Deux Parisiens causent :

— Eh ! bien, s'écrie l'un, avez-vous admiré la sottise de notre gouvernement ?

(Tout ce qui arrive, bien ou mal, émane pour le bourgeois, du gouvernement quel qu'il soit !)

— Faut-il être assez dénué de sens commun pour jeter une ville endormie, dans l'épouvante du plus calamiteux réveil ? Ces appels de formidables sirènes, ces appels lancés à quatre heures du matin, c'est-à-dire en pleine nuit ne pouvaient que semer la terreur et obliger les gens à sauter à bas de leur lit !... Or, quand les hommes dorment, que peut leur importer la marche d'un zeppelin ?

Et, quand tout le monde a ses feux éteints, n'est-il pas stupide de pousser les individus à allumer leurs lampes ?

— Ah ! çà, vous plaisantez, mon cher, réplique l'autre Parisien ; s'il se passe quelque chose d'anormal chez moi, je dois le savoir. A quatre heures du matin, d'ailleurs, Paris a ses ouvriers de l'heure, ses biffins, ses usiniers, que sais-je ! puis, il faut qu'on sache si l'on peut sortir ou s'il faut rester chez soi ! Que de mères de famille, levées dès cinq heures, courent pour être les premières chez le charbonnier ou le boulanger.

Et, naïf, le bonhomme ajoute :

— Si l'on n'eût pas prévenu et que vous eussiez reçu une bombe sur la tête, je me demande ce que vous eussiez pu dire...

— Rien, probablement, murmura l'autre, rêveur.

⁂

Parlons éclairage.

Eclairage sans gaz, sans électricité, reste la lampe à huile, la bougie, la lampe à essence. La lampe à huile, n'existe pour ainsi dire plus, l'essence est rare.

Et voici la *bougie*.

Que pensez-vous de votre bougie ? Peut-être, à Marseille, ville entre toutes éclairée, jouissez-vous d'une spécialité de bougies merveilleuses ? Ici, comme dans bien d'autres départements, la bougie n'est plus qu'une pleurarde qui fond en larmes sans discontinuer ; même, celle qu'on a perforée se livre au même désespoir ; et la mèche, la mèche ? La mèche tournicote comme la queue d'un petit goret et s'en va plonger dans les larmes causant un débordement lamentable ; en la regardant se tortiller de la sorte, je pense aux *mouchettes* de ma grand'mère ! Les mouchettes se composaient d'une paire de ciseaux dont le milieu s'ornait d'un petit cercueil oblong et rectangulaire propre à recevoir la mèche charbonneuse ; le tout reposait sur un petit plateau supportant également un éteignoir.

Ces objets quelquefois tout simples, d'autres fois artistiques, étaient destinés à recevoir la mèche épaissie de la chandelle quand celle-ci *charbonnait* ! La bougie nous avait délivrés de la chandelle, des mouchettes, presque de l'éteignoir ! Mais, la bougie moderne rappelle à grands cris les mouchettes ! Il faut la moucher tout le temps comme une mauvaise chandelle.

Et les veilleuses ?

Les veilleuses se comportent aussi mal ; les petites boîtes sont remplies de ces menus objets, mal confectionnés, à moitié écrasés... c'est la guerre ! Elles sombrent dans l'huile.

Naturellement, l'homme qui voit en noir nous dit : « Et, pensez qu'après la guerre, tout cela durera ; nous serons rançonnés plus que jamais, empoisonnés de mauvaise marchandise qu'il faudra acheter quand même ; les marchands devront tout écouler et à quel prix ! »

Bref, ce prophète de malheur nous prédit un après-guerre épouvantable. Hélas ! hélas ! soyons-en là seulement, soyons-y à cet après-guerre et nous nous tirerons d'affaire comme nous pourrons, le tout est d'y arriver.

D'autant plus que l'on disait la même chose après 70 et qu'il n'en a rien été ; la vie n'a pas été plus dure, au contraire. Il est vrai que l'épreuve a été plus longue, elle comportera aussi d'heureux retours et des consolations. Ayons bon espoir et confiance ; les dernières cartes du terrible jeu vont tomber sur le tapis, ayons, comme on dit, de l'estomac jusqu'au bout.

Au reste, la guerre finira une heure plus tôt qu'elle n'eût fini en hiver ; l'heure nouvelle est là qui sonne ; il faut obéir, obéissons.

En bas du lit, les paresseux ! Et bien vite ! Six heures sont sept heures maintenant. Ceux qui ont le plus grogné contre l'heure nouvelle, l'acceptent gaiement ; on dirait qu'ils ont l'*habitude*.

Ah ! l'habitude, c'est un lien bien solide ; nous croyons la tenir, en faire ce que bon nous semble ; tout au contraire, c'est elle qui nous tient et fait de nous ce que nous sommes.

UNE MARSEILLAISE.

Pour Juger les Barbares

Londres, 24 Mars.

Le *Daily Graphic* suggère la création d'une Commission de neutres qui suivrait les armées franco-anglaises pour réunir les preuves de toutes les atrocités commises par les Allemands. Comme les auteurs responsables doivent être punis, dit-il, il ne faut pas que l'absence de preuves leur permette d'éluder le châtiment.

966e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 24 Mars.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

A l'est du canal de Saint-Quentin, nous avons sérieusement élargi nos positions pendant la nuit.

Nos troupes ont atteint en quelques points la rive ouest, au nord de La Fère.

Nous avons également progressé sur la rive est de l'Ailette.

Quelques tentatives ennemies sur nos petits postes, vers Berry-au-Bac, à l'est de Reims et à l'ouest du Mort-Homme, ont échoué sous nos feux.

Nous avons fait quelques prisonniers.

Nuit calme partout ailleurs.

PROPOS DE GUERRE

Les Lares

Un des reporters qui a visité les pays reconquis derrière nos troupes, note qu'à Noyon six mille réfugiés attendent le sauf-conduit qui leur permettra de rentrer chez eux. On a beau leur expliquer qu'il n'y a plus rien dans leur village, plus de meubles, plus de maison, pas une paillasse ni un morceau de pain, ces malheureux hochent la tête :

— Cela ne fait rien ! Nous voulons retourner !

Ils veulent retourner, ils veulent rentrer chez eux ! « Chez eux », c'est un bout de terre que l'œil étranger ne distinguerait pas d'un autre, mais qui leur tient au cœur par mille liens occultes et miraculeusement tenaces. On raconte qu'après la victoire de la Marne, nos soldats virent des habitants venus sur leurs talons et qui, parmi les ruines fumantes, cherchaient à reconnaître jusque sous les obus qui pleuvaient encore, la place où avait été leur pauvre maison. Ils s'agrippaient à ce lambeau de sol, se réinstallaient à l'abri d'un pan de mur, cherchant à tâtons l'âme du logis, la cendre du foyer.

Ce sentiment du logis est le plus profondément ancré au cœur de l'homme ; c'est de lui qu'est née la grande idée de patrie. La patrie fut d'abord une pierre. J'ai vu des réfugiés qui auraient pu être très heureux au soleil provençal languir désespérément après l'heure du retour dans un hameau dont ils savaient qu'il ne restait pas pierre sur pierre. Le dicton populaire est vrai : « Mieux vaut un petit chez soi qu'un grand chez les autres. »

Les Allemands si peu aptes à saisir les nuances de l'âme humaine, ont compris ce sentiment simple et primordial. Ils ont fait de la déportation un moyen de torture, envoyant ceux d'ici là-bas et ceux de là-bas ici, éparpillant les êtres, bouleversant les lares.

— Cela ne fait rien ! Nous voulons retourner !

Placée dans la grandeur tragique de l'heure, elle est sublime cette phrase, elle grandit magnifiquement les humbles qui l'ont prononcée. Depuis trois jours nous lisons ceci : « Pour faire oublier tant de misères, de quelle tendre sollicitude la France devra les envelopper, ces frères si longtemps suppliciés. » Certes, mais si l'on demandait à ces suppliciés ce qu'ils entendent par cette sollicitude, ils répéteraient leur simple prière : « Nous voulons retourner ! »

Le devoir de la patrie envers ceux qui viennent d'être libérés du joug ennemi ? C'est de leur rendre au plutôt leur coin de terre, leur champ éventré, leurs ruines, le paysage où ils ont grandi, aimé, souffert. Tout le reste est secondaire.

ANDRÉ NÉGIS.

Nos Aviateurs récompensés en Italie

Rome, 24 Mars.

Un décret du lieutenant-général du royaume accorde les récompenses pour valeur militaire, dont *Médaille d'argent* à M. Woltz André-Philippe, lieutenant de vaisseau de la marine française qui, en plein jour, avec son hydravion, bombarda un objectif militaire ennemi, échappant par une habile manœuvre aux tirs de l'artillerie anti-aérienne et à l'attaque d'un appareil de chasse (Haute Adriatique).

Médailles de bronze à M. Hezoques André-Léon, quartier-maître de la marine française, éclaireur en hydravion, seconda efficacement son pilote, se montrant calme et serein en des circonstances de danger imminent (Haute Adriatique) ; à M. Coutier Joseph-Marie, quartier-maître électricien de la marine française, éclaireur en hydravion, donna des preuves de hardiesse sereine, secondant habilement son pilote pendant une action de bombardement effectuée en plein jour sur un objectif militaire ennemi puissamment défendu (Haute Adriatique) ; à M. Gierzo Pierre, quartier-maître de la marine française, pilote d'hydravion, fit preuve de calme et de hardiesse en bombardant en plein jour un objectif militaire ennemi et revenant heureusement à sa base malgré le feu nourri des nombreuses batteries anti-aériennes et la présence d'appareils ennemis de chasse.

Le Blocus de l'Allemagne

Troubles à Hambourg et à Kiel

Zurich, 24 Mars.

On apprend que des troubles très graves provoqués par le manque de vivres ont eu lieu à Kiel.

Des manifestations tumultueuses eurent lieu. Soixante-sept femmes furent tuées. La foule dévalisa et démolit de nombreuses boutiques.

De pareilles scènes eurent lieu à Hambourg où la foule pilla les magasins.

Les dépêches ajoutent que la police non seulement à Hambourg mais dans plusieurs autres villes réprima vigoureusement ces désordres.

La révolution opérée en Russie cause une grande surexcitation dans toute la population.

La restriction du pain

Amsterdam, 24 Mars.

L'Allemagne se propose de réduire de 25 % la ration de pain. La *Gazette Populaire de Cologne*, dans un article officieux dit :

« Cette nouvelle restriction constitue évidemment un grand sacrifice et peut être supportée par le peuple qui, dans le but le plus élevé, supportera les charges, même les plus lourdes, et qui a la ferme confiance de voir sa patience bientôt récompensée par une glorieuse paix.

« Puisque la mesure est absolument nécessaire, il faut l'accepter, même si, pour beaucoup, la limite de ce qui est supportable se trouve gravement dépassée. Néanmoins, dit la *Gazette*, les motifs allégués ne paraissent pas suffisants, et même maintenant, ce n'est qu'aux prix de grandes privations que les populations des centres industriels arrivent à s'en tirer avec les rations de pain. »

Les Corresondances pour les Prisonniers de Guerre en Allemagne

Paris, 24 Mars.

On nous communique la note suivante :

L'administration des Postes est informée que le camp de Limburg-sur-la-Lahn est devenu le camp d'attache de tous les prisonniers de guerre retenus sur les territoires de la France et de la Belgique occupés par l'ennemi, qu'il s'agisse de blessés ou de malades en traitement dans les hôpitaux ou de prisonniers employés à des travaux et qui n'étaient encore rattachés à aucun camp.

En conséquence, les correspondances de toute nature, les mandats-poste et les colis postaux destinés aux prisonniers dont il s'agit, doivent être adressés non plus au camp de Wahn auquel ces prisonniers étaient récemment rattachés, mais à celui de Limburg-sur-la-Lahn.

IL Y A UN AN

Samedi 25 Mars

Sur la rive gauche de la Meuse, le bombardement a continué violent dans la région de Malancourt, sur le village d'Esnes et la cote 304, contrebattu avec la plus grande énergie par notre artillerie.

L'ennemi n'a fait aucune tentative d'attaque au cours de la journée.

LA GUERRE

Nos troupes avancent encore sur le canal de Saint-Quentin

Les Alliés remportent de sérieux succès en Macédoine et en Perse

Hazebrouck, 24 Mars.

Le Conseil municipal de Cassel a décidé d'accorder une concession perpétuelle pour la tombe du général Baguagni, major général de l'armée italienne, décédé à Cassel en l'exercice de ses fonctions.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 24 Mars.

En Perse, les Russes ont bousculé les Turcs d'une très forte position et réoccupé Ali-Abad. Nos alliés vont pouvoir ainsi avancer rapidement au-devant des forces britanniques qui, après la prise de Bagdad, continuent elles-mêmes leur progression.

En Macédoine, nous avons remporté un très grand avantage en arrachant aux Germano-Bulgares, malgré une résistance désespérée, la cote 1.243, qui domine Monastir. Le chiffre important de prisonniers faits par nos troupes souligne la violence des combats. Le communiqué de notre armée d'Orient fait mention d'opérations de police nécessitées par les exactions de bandes grecques insurgées. Nous notons simplement le fait pour l'avenir.

Sur notre front, la bataille continue. La journée d'hier n'a pas modifié la situation. Les Anglais ont repoussé plusieurs contre-attaques ennemies dans le secteur Bapaume-Cambrai et progressé légèrement à leur centre. Mais, c'est devant les troupes françaises et contre elles que les Allemands ont marqué la plus violente réaction. Pour nous arrêter devant La Fère, ils ont inondé la région qui demeure, du reste, sous le feu de notre artillerie. Malgré les violents retours des troupes allemandes, nous avons obtenu de nouveaux avantages. Les combats les plus durs paraissent avoir été ceux livrés en avant de Tergnier.

Enfin, nous avons repoussé l'ennemi à huit kilomètres de Soissons, si bien que la malheureuse cité sera bientôt hors de l'atteinte des bandits. Il est impossible encore de dire si le front va se stabiliser. Je crois à une nouvelle avance de nos troupes.

Du côté de l'Italie, toutes les dispositions sont prises par les alliés pour faire face au danger d'une suprême tentative des Austro-Boches.

C'est tout ce que je peux dire.

MARIUS RICHARD.

Les Crimes de l'Allemagne

Les Prisonniers sous le feu des Alliés

L'Angleterre usera-t-elle de représailles ?

Londres, 24 Mars.

Le *Daily Mail* dit que la Croix-Rouge internationale annonce de Suisse que les Allemands mettant leurs menaces à exécution ont envoyé de nombreux prisonniers dans la zone des armées, c'est-à-dire sous le feu des Alliés. C'est un acte digne des sauvages et dont la bassesse est aggravée par les excuses hypocrites données par les Allemands.

Il est de coutume que le gouvernement allemand fabrique des fausses accusations comme excuse de la perpétration de ses infamies. Ce fut le cas au commencement de la guerre, puis lors de l'emploi des gaz que l'Allemagne accusait les Anglais d'avoir employés les premiers, pour l'excuse de la campagne de terrorisme maritime, en inventant la fable du Barralong.

Le gouvernement britannique a annoncé qu'il prendrait des mesures si l'ennemi osait mettre ses menaces à exécution. Le pays attend que le gouvernement agisse, c'est seulement ainsi que les prisonniers peuvent être protégés.

Sur le Front Français

LES ALLEMANDS EN RETRAITE

L'illusion de von Hindenburg

Londres, 24 Mars.

L'idée que von Hindenburg, projetterait sur le front occidental, une autre bataille de Tannenberg, est aussi sotte, dit le *Times* que l'appréhension manifestée d'après laquelle les Allemands seraient en train de nous conduire dans une trappe.

Où sont, ajoute le journal, sur le front occidental, les lacs et les marais de Mazurie au milieu desquels von Hindenburg gagna une victoire solitaire et de médiocre carrière.

Voleurs et assassins

Paris, 24 Mars.

Nous lisons dans le *Journal* :

Il est officiel maintenant qu'à Ham le commandant des troupes allemandes agit exactement comme l'état-major à Noyon : avant de partir, il a déménagé complètement la maison où il était logé. Il ne faut pas s'en étonner et, sans doute, le fait se reproduira ailleurs. L'exemple vient de trop haut pour n'être pas suivi. Je viens, en effet, de recevoir la visite de Mme Annette de la Charlonny, propriétaire de l'hôtel qui a eu le dangereux honneur d'abriter à Noyon les généraux von Below et von Freytag. Elle voulait être rassurée sur le sort de son immeuble et des très anciennes boiseries de chêne qui ornent certaines pièces.

« Les meubles, m'a-t-elle dit d'un air résigné, j'en ai fait depuis longtemps le sacrifice. De source absolument sûre, je savais qu'on en opérait peu à peu le déménagement et lorsque Guillaume II est venu en personne visiter Noyon, vers la fin de l'année dernière, il a lui-même choisi une garniture de cheminée et a donné des ordres précis pour qu'elle soit soigneusement emballée et expédiée en Allemagne ! »

Paris, 24 Mars.

On lit dans le *Progrès de la Somme* :

On nous rapporte que dimanche dernier les Allemands se voyant contraints d'évacuer la commune de Rouy-le-Petit, ont rassemblé les habitants au nombre de 1.600, leur enjoignant de ne pas s'écarter sous peine de mort. Les assassins avaient à peine quitté le village, qu'un bombardement en règle était ouvert sur le groupe des infortunés habitants. Quatre d'entre eux ont été tués et plusieurs autres blessés.

DANS LES CITÉS RECONQUISES

A Ham, la dernière nuit

Paris, 24 Mars.

Les interrogatoires qu'on fait subir aux habitants des régions libérées apportent tous les mêmes renseignements essentiels, certains actes de l'ennemi ont frappé toutes les imaginations. Pour le reste, on rencontre des avis incertains de faits dont il n'est pas encore possible de vérifier strictement l'authenticité.

Voici une conversation qui résume toutes celles que nous avons pu entendre, nous la rapportons avec une absolue sincérité :

Les Allemands ont évacué Ham dans la nuit de dimanche à lundi ; ils ne comptaient point partir aussi vite et leurs préparatifs n'étaient pas achevés. Le samedi, ils firent sonner à travers la ville un ordre enjoignant à tous les hommes, à partir de l'âge de 15 ans, de se rendre le lendemain matin à neuf heures à l'église avec un jour de vivres, sans doute comptaient-ils les emmener à l'arrière avec eux. Quand les hommes se présentèrent, le commandant de la place les garda un quart d'heure et les renvoya.

Il y avait eu contre-ordre, ce qui paraît-il est fréquent chez ces organisateurs ; il profita seulement de leur présence à l'église pour leur adresser une communication qu'il aurait aussi bien fait sonner dans les rues ; c'était l'ordre de s'abriter au centre de la ville de midi à quatre heures, pendant qu'il serait procédé à la destruction du château.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 25 Mars

— 90 —

La Petite Magg

DEUXIEME PARTIE

L'Attentat du Métro

Le gamin avait la physionomie toute défaite...

Bouleversé, le grand-père redoubla de vitesse, anxieux de savoir pourquoi l'enfant était dans un tel état.

Il n'allait pas tarder à être fixé.

Au moment où il arrivait auprès de Jean, celui-ci, les yeux dilatés par l'horreur, étendait la main vers un point du sol et en même temps s'écriait :

— Oh ! grand-père... grand-père... regarde !...

Le vieillard jeta à son tour les yeux à terre...

Un cri d'épouvante jaillit de ses lèvres devant le spectacle qui s'offrait à sa vue...

XVIII

Aux Futaies

Le domaine des Futaies — sur lequel nous n'avons encore donné que des indications très sommaires et dont il serait temps de faire une description plus détaillée — formait un vaste quadrilatère de quatre cents mètres de côté.

Il était entièrement clos par un grand mur, touchant de tous côtés les bois... sauf au Midi, où il était séparé des arbres par un chemin allant à Boissy-Saint-Léger.

C'était de ce même côté que se trouvait la griffe d'entrée.

De là, deux allées en demi-cercle gagnaient la maison d'habitation, située exactement au centre du domaine.

Entre ces deux allées, dont les concavités se faisaient face, se trouvaient d'épais taillis empêchant, à la fois, les personnes passant sur le chemin de voir le castel, et celles se trouvant dans le castel de voir le chemin.

Les communs étaient situés du côté droit un peu en retrait du bâtiment principal, en sorte que la vue qu'on avait de la façade de ce dernier s'étendait sur les fourrés, les pelouses et les massifs du jardin sans être gênée par quoi que ce soit.

C'était derrière ces communs et à environ deux cent cinquante mètres d'eux que s'élevait, près de l'angle nord-est du mur, la maisonnette des Fauconnet, communiquant avec l'extérieur, ainsi qu'on l'a vu plus haut, par une petite porte donnant sur un sentier.

Quant à la route à laquelle aboutissait ce sentier, c'était celle qui va de Joinville à Ozoir-la-Ferrière.

Pendant que le père Mathieu retrouve son petit-fils arrêté à peu de distance de cette route, pénétrons dans la maison d'habitation du faux comte Agliani, et, après être entrés dans un grand vestibule très clair, commandant deux salons, une salle à manger, une bibliothèque et une salle de billard, gravissons le large escalier aux marches de stuc recouvertes d'un épais tapis persan. Puis, franchissant une porte qui se trouve en haut de cet escalier, longeons pendant quelques mètres un couloir sur lequel donnent plusieurs portes : celles des chambres de la maison.

La première de ces chambres est celle de Madeleine.

C'est là que nous conduirons maintenant le lecteur.

Le local affecté à la jeune fille était une belle pièce, située sur le devant de la maison, éclairée par deux hautes fenêtres et garnie d'un ameublement du plus pur style Pompadour.

A l'heure où s'ouvre ce chapitre, c'est-à-dire à peu près au moment où la mère Fauconnet s'inquiétait de savoir ce que son petit-fils faisait au bord du puits, la petite Magg, assise au fond d'une bergère placée auprès d'une des fenêtres grandes ouvertes, fixait d'un œil plein de tristesse un point du parc, tandis qu'à quelques pas Mme Boyer — *alias* Mme Valentin — étendue sur une chaise-longue, était plongée dans la lecture d'un livre qui devait l'intéresser au plus haut point, car elle ne relevait pas un instant la tête du côté de la jeune fille.

Par contre, celle-ci, soit par crainte de lui être désagréable, soit encore qu'elle hésitât à formuler ses pensées, elle avait chaque fois repris sa contemplation, sans mot dire, mais en étouffant un soupir.

Soudain, du côté de la grille d'entrée, une cloche tinta légèrement.

Cette fois, Mme Valentin se décida à lever le nez.

Mais ce fut pour regarder la pendule.

— Cinq heures et demie, murmura-t-elle. C'est le facteur.

Après quoi elle se remit à sa lecture.

Au coup de cloche Madeleine avait tressailli.

Et se penchant du côté de la fenêtre, elle jeta anxieusement les yeux au dehors.

Elle vit bientôt une femme en tablier blanc, un bonnet de tulle sur la tête, descendre le perron de la maison, et ayant gagné une des deux allées, disparaître derrière l'épais rideau de verdure masquant la grille de la propritété.

Quelques minutes après elle reparaissait.

Dès qu'elle l'eut aperçue, Madeleine, se penchant davantage, l'interrogea :

— Est-ce pour moi, Rosalie ?

— Non mademoiselle, c'est pour monsieur le comte.

La physionomie de la reine des reines s'assombrit encore davantage et se rejetant au fond de la bergère, la jeune fille murmura :

— Encore rien !

— Ce sera peut-être pour demain, répondit Mme Boyer sans cesser de lire.

Madeleine eut un petit mouvement d'impatience.

— Depuis mon arrivée ici, tous les matins et tous les soirs, vous me dites la même chose, Mme Valentin... Et voici huit jours que cela dure... Huit jours que j'attends anxieusement des nouvelles de mes parents...

— Adoptis... glissa la femme du chef de la figuration.

— ... Et huit jours que je ne reçois rien, acheva la petite Magg, alors que, moi, je leur ai écrit plusieurs lettres réclamant, chaque fois avec plus d'insistance, la réponse tant attendue.

« Je ne sais vraiment plus que croire... que penser... C'est désespérant !

— Voyons, ma chère enfant, fit Mme Valentin en se décidant enfin à abandonner son livre, je vous ai déjà affirmé que ce silence ne pouvait rien avoir d'inquiétant... Souvenez-vous du proverbe : « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles... » Si on ne vous écrit pas, c'est que tout va bien...

« Croyez-moi : vos parents adoptifs doivent être très occupés, et alors, ils remettent de jour en jour la lettre qu'ils vous doivent... Voilà tout... Mais cette lettre, vous l'aurez... et qui sait s'ils ne feront pas mieux que de vous écrire... s'ils ne viendront pas eux-mêmes vous donner de leurs nouvelles ?...

« Hein ! c'est cela qui serait gentil de leur part... et qui vous ferait plaisir... »

Le front de Madeleine s'éclaira un instant.

— Oui... bien plaisir... affirma-t-elle.

Mais de nouveau son visage redevenait triste et soucieux, en même temps que ses lèvres murmuraient :

— Hélas ! c'est impossible... ils ne viendront pas...

— Impossible ! s'exclama Mme Bouyer... Quelle idée !

— Je sais ce que je dis, assura la petite Magg.

Puis, comme prenant un brusque parti, elle regardait son interlocutrice bien en face, et lui disait :

— Tenez, madame Valentin, il faut que je vous parle à cœur ouvert... que je vous dise le fond de ma pensée ...Voilà assez longtemps que j'en ai envie, et que je n'ose le faire ...

— Mais parlez, mon enfant, parlez, s'écria vivement la petite femme. Si monsieur votre père m'a placée auprès de vous, c'est précisément pour que vous ayez en moi une amie prête à accueillir vos confidences, à calmer vos chagrins, si vous en avez.

— Oh ! oui, j'en ai ! s'écria Madeleine, prête à pleurer.

Mais elle réussissait à dominer son émotion et, en regardant de nouveau sa compagne :

— Savez-vous ce que je crois ? s'exclama-t-elle. Eh bien, je crois que mon père et ma mère ne m'écriront et ne me reverront jamais !

— Quelle folie !... Et pourquoi une chose pareille ? Eux, vous délaisser à ce point !

— Ah ! vous ne les connaissez pas, madame Valentin ! Vous ne savez pas quelle fierté et aussi quelle abnégation se cachent sous leur apparente simplicité.

— Mais la fierté, l'abnégation n'ont rien à voir là-dedans.

— Détrompez-vous, madame ! Ce qui s'est passé en eux, après mon départ de la rue de Lancry, je vais vous le dire : ils ont senti que mon père, mon vrai père, ne tenait pas à faire leur connaissance.

— C'est faux ! M. le comte...

— Je vous demande pardon, madame, c'est vrai... et je l'ai moi-même très bien compris... Est-ce que, s'il avait désiré entrer en relations avec eux il ne serait pas venu lui-même les trouver, au lieu d'avoir recours à un intermédiaire ?... Est-ce qu'il ne leur aurait pas dit : Vous qui avez élevé mon enfant, qui l'avez choyée comme si elle était à vous... je tiens à vous dire que vous êtes mes amis, que ma maison vous sera grande ouverte, et que ma fille sera toujours la vôtre ?... » Mais non !... Il n'a rien fait de tout cela... Songez donc... c'est un homme du monde... un grand seigneur, il a été effrayé par la médiocrité de leur condition... Et alors qu'il leur devait tout, il n'a même pas voulu les voir !...

— Oh ! protesta Mme Boyer, comme le comte serait peiné... s'il savait...

Maxime LA TOUR.

(La suite à demain.)

du beffroi, des trois ponts. Les habitants déménagèrent et évacuèrent hâtivement les maisons menacées par l'explosion. Puis ils attendirent toute l'après-midi, anxieux, rien n'eut lieu. Encore un contre-ordre assurément ; la proclamation portait que nul ne sortirait à partir de six heures du soir ; peu de gens se couchèrent.

LA BARBARIE ALLEMANDE

On savait que le départ approchait ; les téléphonistes avaient enlevé leurs fils, ce qui semblait un signe d'exode définitif. Entre 1 heure et 3 heures du matin, la ville tremble : le château sautait. Chacun crut que sa maison s'effondrait ; aussi, les habitants terrifiés attendirent le petit jour ; alors des mansardes, ils osèrent hasarder un regard ; le beffroi n'existait plus ; là-bas la citadelle avec ses tours célèbres était en ruines. Ils descendirent, les plus hardis se risquèrent dans la rue, marchèrent d'abord avec prudence, puis plus vite ; alors courant de tous côtés, ils sentirent qu'ils étaient seuls et libres.

Il était six heures un quart, ils se heurtèrent à l'entrée et à la sortie de la ville aux immenses entonnoirs qui barraient la route ; ils virent tout autour des maisons en miettes. Tout à coup on entendit un ronflement d'avions ; c'étaient quatre appareils français qui arrivaient à toute vitesse volant bas ; l'un d'eux donna à ces pauvres gens l'impression de raser les toits ; ils virent soudain l'aviateur agiter son bras, leur faire des signes, les saluer ; ils poussèrent des clameurs; aucun de ceux qui nous ont raconté cette scène n'a pu achever son récit sans jeter sa tête dans ses mains et sangloter.

La Rupture germano-américaine

Les Etats-Unis repousseront toute médiation avec l'Allemagne

Londres, 24 Mars.

On mande de New-York au Daily Chronicle :

On parle à Washington d'une tentative de médiation entre les Etats-Unis et l'Allemagne, mais le gouvernement américain fait savoir que toute offre de médiation sera immédiatement refusée. On ne veut pas donner à l'Allemagne une nouvelle occasion de gagner du temps grâce à des conversations diplomatiques. Si une puissance neutre offre ses services d'une manière amicale, le gouvernement américain recevra courtoisement cette offre, mais la refusera immédiatement.

Les préparatifs de guerre

New-York, 24 Mars.

Le correspondant de l'*Associated-Press* à Washington a appris, à l'issue du Conseil de cabinet, que le gouvernement se prépare à agir vigoureusement aussitôt que le Congrès aura déclaré que l'état de guerre existe. Une des premières mesures examinées a été la fourniture de ressources financières aux Alliés. Des préparatifs ont été également faits pour accélérer la fabrication des munitions.

Washington, 24 Mars.

Parmi les questions les plus urgentes à l'étude au sujet des préparatifs militaires, il a été reconnu que l'on pourrait diminuer le temps de fabrication des munitions américaines fournies à l'Entente.

Comment la guerre éclatera

Zurich, 24 Mars.

Plusieurs grands journaux allemands affirment qu'au premier coup de canon qui sera tiré par un vapeur américain sur un sous-marin allemand, l'empire déclarera la guerre à l'Amérique.

L'Amérique enverra-t-elle un corps expéditionnaire ?

Washington, 24 Mars.

Le gouvernement n'a pas encore décidé si un corps expéditionnaire sera envoyé en Europe ; mais l'armée, la marine et les ressources industrielles du pays seront prêtes à toute éventualité.

La Guerre en Orient

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel anglais

Londres, 24 Mars.

Aucune opération importante n'a eu lieu la semaine passée. Nos avions ont bombardé fréquemment les concentrations et les communications de l'ennemi. Nos aviateurs ont descendu quatre appareils ennemis.

Monastir dégagée par nos troupes

Salonique, 24 Mars.

Pendant la semaine dernière, les combats ont été ininterrompus sur le front des Alliés, depuis le lac Ochrida jusqu'à la Cerna. Ces combats ont été plutôt des coups de sonde en vue de se rendre compte des défenses de l'ennemi, plutôt que d'une attaque générale. Il n'en ont pas moins été couronnés de succès, spécialement pour Monastir, où les Français ont avancé sur les pentes de Crvehastena, à l'ouest de la ville, et bien au-dessus du village de Magarevo et au nord de Snegovo.

LA GUERRE AÉRIENNE

La chute du prince Frédéric de Prusse

Madrid, 24 Mars.

Le roi d'Espagne vient d'adresser au prince Frédéric-Léopold, de Prusse, le radio-télégramme suivant :

Je viens de recevoir de Paris un télégramme et j'ai le regret de t'annoncer que ton fils a été grièvement blessé. Il a reçu une balle dans l'estomac : il va être opéré ce matin.

Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir vous donner, à Sophie et à toi, aucune meilleure nouvelle.

J'espère que Frédéric-Charles sera promptement rétabli et je t'envoie mes souhaits affectueux.

Le zeppelin abattu à Compiègne

Londres, 24 Mars.

On mande d'Iéna que le zeppelin abattu à Compiègne était commandé par le capitaine Robert Koch, de Weimar.

Le Kaiser va-t-il abdiquer ?

Paris, 24 Mars.

Le correspondant de l'*Œuvre* en Suisse publie une interview de l'auteur de *J'accuse*, qui affirme que des drames se jouent aujourd'hui autour de l'empereur Guillaume II, qui ne ressemble pas du tout au kaiser d'avant-guerre. Guillaume II a trois ennemis à l'intérieur, son fils qui est l'auteur de la guerre, le pangermanisme qui accule l'empire à l'abîme et le peuple qui a faim et qui veut la paix. Ce que le kaiser veut avant tout, c'est conserver sa popularité et convaincre la nation allemande qu'il n'a jamais voulu la guerre.

Mais il se sent responsable de cette guerre et c'est ce qui l'obsède ; ce qu'il craint le plus c'est que les Alliés déclarent solennellement qu'on ne fera pas la paix avec lui, alors le peuple l'abandonnerait et le seul moyen d'éviter ce coup de massue serait l'abdication pour conserver les sympathies du peuple. Il dirait : « Je me sacrifie, faites la paix sans moi ; sont responsables ceux qui ont voulu la guerre à outrance et l'isolement complet de l'Allemagne, ceux qui ont pris au début mon fils comme chef de parti et l'ont poussé à la mobilisation, mesure devant laquelle j'hésitais. »

La Révolution en Russie

Une déclaration rassurante de M. Milioukoff

Pétrograde, 24 Mars.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Milioukoff, a reçu les journalistes de Pétrograde et de Moscou et leur a fait des déclarations dont les grands traits sont :

1° Nous resterons fidèles à toutes les alliances passées qui, en raison du nouveau régime de la Russie devenu semblable à ceux de nos alliés, se consolideront encore plus et seront plus cordiales et plus sincères ;

2° Le changement de régime fera disparaître toute la méfiance que les Alliés avaient le droit de nourrir à l'égard du précédent gouvernement, car la Russie doit maintenant lutter brillamment pour sa propre liberté comme pour celle de toute l'Europe ;

3° Par le changement de régime, nous avons gagné définitivement les sympathies des neutres, particulièrement de la Suède, ainsi que de la Finlande, devenue maintenant, grâce à la restauration de la constitution notre amie sincère ;

4° Nos Alliés ont pris contact avec le nouveau régime sans perdre un instant, comprenant que l'ancien régime était un sérieux empêchement à l'organisation du peuple russe, nécessaire pour le triomphe final. Aujourd'hui la Russie n'est plus un poids mort dans la coalition des Alliés, mais une force productive ;

5° Désormais, tous les bruits de paix séparée doivent disparaître irrévocablement, car il serait anti-national que la libre Russie fasse une entente avec l'Allemagne réactionnaire.

La famille impériale prisonnière à Tsarkoié-Selo

Pétrograde, 24 Mars.

La famille impériale, internée au palais de Tsarkoié-Selo, est étroitement gardée. Tous les habitants du palais ne peuvent absolument pas communiquer avec le monde extérieur ; sur le grand nombre d'entrées du palais, trois seulement sont réservées à la famille de l'ex-tsar, les autres portes sont rigoureusement fermées ; des sentinelles sont posées à l'intérieur et hors du palais et autour du petit jardin où pourront se promener les prisonniers historiques. Tous les objets apportés au palais sont strictement contrôlés. Les journaux ne peuvent y pénétrer, les lettres passent par une stricte censure.

Le total des habitants du palais est de 150 dont, en outre de la famille de l'ex-tsar, le grand maître de la Cour comte Benkendorff, le prince Dolgorouki, les dames de la suite et 50 domestiques de toutes sortes et des employés. Tous les téléphones du palais ont été enlevés, sauf quatre. Les filles de l'ex-tsar Olga, Tatiana, Anastasie et Marie, sont malades de la rougeole ; l'état d'Olga inspire de l'inquiétude. Quatre régiments locaux sont préposés à la garde de Tsarkoié-Selo

Le sort de Nicolas II

Pétrograde, 24 Mars.

La *Gazette de la Bourse* croit savoir que l'ex-tsar ne sera pas envoyé à l'étranger avant la fin de la guerre, car il connaît trop de secrets militaires pouvant être utilisés par l'ennemi.

Pétrograde, 24 Mars.

L'*Organe du Conseil permanent des Délégués des Ouvriers et des Militaires* écrit :

« Le Conseil des délégués tenant compte de la volonté du peuple révolutionnaire a proposé au gouvernement provisoire d'arrêter l'ex-tsar et sa famille. Une divergence de vues se produisit à ce sujet au sein du gouvernement dont plusieurs membres consentaient à renvoyer Nicolas en Angleterre, estimant que l'ex-souverain serait rendu inoffensif et des pourparlers furent même entamés dans ce sens ; en l'apprenant, le Conseil des délégués reconnut que le maintien en liberté de Nicolas ou son départ pour l'étranger constituerait un danger pour la révolution russe ; le Conseil des délégués insista et réclama pour ces raisons l'arrestation de Nicolas et de sa famille, arrestation à laquelle il fut procédé.

Pétrograde, 24 Mars.

L'arrestation de la famille impériale a été déterminée par le fait que le ministre de la Guerre, M. Goutchkoff, avait été informé que l'ancien tsar Nicolas et l'ancienne impératrice Alexandra échangeaient une correspondance chiffrée, malgré la parole d'honneur donnée par l'ancien tsar de ne pas employer de chiffre secret. En raison de cette révélation le Conseil des ministres a cru nécessaire de procéder à leur arrestation immédiate.

La famille impériale en accusation

Pétrograde, 24 Mars.

L'arrestation du tsar fut exécutée sur l'ordre du ministre de la Justice du gouvernement provisoire, le socialiste Kerensky. Les révolutionnaires du Comité mixte demandent la mise en accusation de Nicolas Alexandrovitch Romanof et de sa famille. Les délégués soldats au Comité mixte demandent qu'on substitue au nom de Tsarkoié-Selo (le village impérial), qui est la résidence de Nicolas II, celui de Soldatskoié-Selo (village des soldats).

Le général Alexeieff généralissime

Pétrograde, 24 Mars.

L'abdication du tsar a porté un coup aux liens reliant le front à l'arrière. Comme ce lien est nécessaire, il est probable qu'un Comité de Défense nationale sera créé sous la direction du ministre de la Guerre pour assumer ces fonctions. Le Comité sera composé des ministres de la Guerre, de la Marine, du Ravitaillement et de membres des deux Chambres.

Londres, 24 Mars.

On mande de Pétrograde au *Daily Mail* que les grands-ducs étant désireux d'éviter des ennuis au gouvernement au sujet du haut commandement, il faut s'attendre à ce qu'il donnent leur démission. Le général Alexeieff qui était en fait à la tête des armées depuis l'automne 1915 deviendra vraisemblablement généralissime.

La grand'mère de la révolution

Pétrograde, 24 Mars.

Mme Breshko Breshkeffsky, surnommée la grand'mère de la révolution est arrivée à Pétrograde, le 23 au soir, de retour de Sibérie.

L'emprunt de la Liberté

Pétrograde, 24 Mars.

L'emprunt de la liberté sera émis à 85. Il portera intérêt à 5 %. On espère obtenir trois milliards de roubles.

A travers les Journaux

Paris, 24 Mars.

La *Victoire*. — La révolution russe et l'épine bulgare. — De M. G. Hervé :

Milioukoff qui jadis exilé de Russie pour sa lutte contre le tsarisme trouva à Sofia, au milieu de la démocratie bulgare une fraternelle hospitalité, Milioukoff dont le nom est synonyme en Bulgarie de justice et de respect des nationalités; Milioukoff qui, au lendemain de la première guerre balkanique, déclara hautement que la Bulgarie avait été sacrifiée injustement à la Serbie et à la Grèce; Milioukoff qui, depuis l'entrée en guerre des Bulgares, en pleine tribune de la Douma, il y a plusieurs mois, osa déclarer que la diplomatie alliée aurait pu empêcher, par des concessions intelligentes, les Bulgares de se jeter dans les rangs de nos ennemis. Les obstacles à une reconciliation avec la Bulgarie tout le monde les connait : il y a d'abord les haines de nos bons alliés serbes et roumains contre les Bulgares qui ont ravagé leur territoire. Il est évidemment dur de leur demander, surtout aux Serbes, de faire aujourd'hui les petites concessions territoriales qui faciliteraient une paix séparée avec les Bulgares, mais il ne serait peut-être pas impossible de faire entendre raison aujourd'hui à nos amis serbes.

C'est à la diplomatie alliée, au surplus, de trouver les arguments qu'il faut et pour amener nos alliés serbes à la conciliation et le roi Ferdinand de Bulgarie à une meilleure conception de ses intérêts bien entendus.

Parce qu'il y a dix-huit mois elle était cul-de-jatte, sourde, aveugle et complètement stupide, la diplomatie alliée a commis la faute de ne pas extirper de notre pied cette douloureuse épine bulgare qui, à elle seule, a suffi pour allonger la guerre d'une bonne année. Va-t-elle de nouveau par ses lenteurs, par son indécision, par son manque de clairvoyance et d'audace laisser échapper l'occasion inespérée que nous offrent la révolution russe et la présence de Milioukoff aux Affaires étrangères de Pétrograde, de tenter à Sofia, avec des chances de succès, la petite opération diplomatique qui aurait pour résultat immédiat la chute de la Turquie et de l'Autriche-Hongrie.

L'*Homme Enchaîné*. — La révolution russe. — De M. G. Clemenceau :

Le seul fait que Nicolas II a pu être arrêté au milieu de ses troupes sans qu'aucune tentative de délivrance se soit produite dans le milieu de haute discipline où son action personnelle devait le plus fortement s'exercer démontre bien que l'ancien régime, dans la pensée de la nation tout entière, a définitivement perdu la partie. Le gouvernement provisoire s'en trouvera puissamment consolidé. Pour que l'événement ait pris cette tournure, il faut en vérité que l'irresponsable bureaucratie ait abusé au delà du possible de son débordement d'abus.

Cela ne se rencontre pas seulement dans les autocrates. Le solide discours que vient de prononcer M. Emmanuel Brousse à la Chambre sur la vaste question des gaspillages en témoigne d'une assez belle évidence.

Notre nouveau ministre de la Guerre a là une éclatante occasion de faire une démonstration d'énergie. Il ne nous manque plus que les sanctions.

La révolution russe est venue du même mal irrémédiable dans tous les pays de laisser-faire. Dans l'empire des tsars, toute l'organisation gouvernementale était doctrinalement fondée sur l'absence de contrôle.

Dans les pays où le contrôle ne serait que de théorie parce que les pouvoirs qui en ont reçu la charge se refuseraient sous de hautes influences à l'exercer, identique serait le mal, identiques les conséquences. Je jette l'avertissement en l'air pour que la Providence le fasse retomber là où il pourrait convenir.

Le Torpillage du Cuirassé « Danton »

LISTE DES RESCAPES

Toulon, 24 Mars.

La nouvelle du torpillage du cuirassé *Danton*, rendue officielle ce matin seulement, était connue à Toulon depuis mardi, où, dès le lendemain, arrivèrent les premiers survivants. Pendant la traversée deux moururent de congestion et leurs corps furent déposés à l'hôpital de Saint-Mandrier. On sait que les rescapés — au nombre de 806 — ont été ramenés, pour la plupart, à Ajaccio et à Cagliari par les bâtiments de patrouilles accourus sur les lieux de la catastrophe. La préfecture maritime a reçu, hier, communication de leurs noms, qui furent affichés à la Majorité générale, où, toute la journée, se produisirent des scènes navrantes. Une consigne inexorable qui, trop fréquemment s'exerce à nos dépens, nous oblige à les publier aujourd'hui, avec un léger retard, dont nos lecteurs voudront bien nous excuser :

Survivants ramenés à Cagliari

Cinq officiers : docteur Le Marchadour, lieutenant de vaisseau Collin; mécaniciens principaux Houpin et Martinet; commissaire Rouge.

457 hommes, dont 11 blessés :

Alexandre, Andrezet, Avazeri, Agostini, André Anatole, Azémard, Ardissan Allouche, Ancier, Ardisserone, Acquino, Agneray, Allibert.

Bargeaud, Bouzigues, Berger, Barthes, Badard Bonnet, Bouvillot Bataille, Barelli, Brunereau, Biancamano, Besnard, Baneat, Burlot, Bernard, Bonno, Bouriello, Baudou, Bals, Bourquin, Bauget Binci, Blame, Broche, Blanc, Blanc, Bayle, Bideau Bailly, Bournandil, Bauvillain, Boucat, Bonabesse, Bouchet, Bodenan, Brugenerses, Bochm, Bataille, Bece, Boucher, Bianco, Bethmel, Boudon, Benest, Boennec, Berrou, Besombes, Berthalier, Blaison, Billion.

Cardont, Capitaine, Cottel, Cardinal, Cleach, Canonnage, Clam, Conan, Cleach, Cabarrou, Cohendy, Crest, Chateau, Carrire, Cocche, Capoucin, Courti, Cognet, Courlouer, Conic, Collet, Clarine, Cottun, Castillon, Chazal, Cheroud, Corbirez, Callazus, Catty, Chenet, Collino, Cadalen, Collin, Calas, Chesmale, Caradec, Cossic, Cordonners, Canal, Chilirie, Corovest, Cerchy, Courath, Clément, Cottalordo, Cuicinier, Cornec, Cabon.

Dappel, Dannet, Doubiet, Deniel, Dollin, Davost, Delgrossi, Duroux, Desortiaux, Denize, Delage, Donnas, Danielcu, Darne, Dumalde, Deguin, Duc, Dit, David, Davas, Di Fusco, Dipirro, David, Denis, Dignau, Decre, Didon, Delcourt, Dejean, Delahaye, Descharles, Descharles.

Evin, Estève, Elissoude, Elard, Espisosotto, Ernest, Encognard.

Floche, Forert, Fothier, Fourcade, Fournisse, Filliastre, Fouque, Floury, Franco, Frisraug, Fafournoux, Fluca, Fournier, Frechet.

Gautheron, Georges, Grenon, Galopin, Guyomard, Gaudin, Grangier, Giraud, Gastambide, Guyomard, Gloria, Granier, Gax, Gilbert, Guillevic, Gasrezin, Graziani, Gachou, Gouriou, Gache, Galeron, Guellec, Gaudu, Girard, Gaillard, Grandy, Gapgam, Guiniard, Guesdou, Garnier, Gaboriaud, Granata, Garse, Gamme, Guioarch.

Herny, Huot, Helary, Henry, Henry, Hillion, Henric, Helber, Hérard, Henry, Hoacher, Hancart, Hardy, Hervet.

Imbauld.

Julien, Jacqueline, Julien, Juni, Jolivet, Jourdren, Jenamy, Joseph, Jan, Jacob, Juliani, Jade.

Kermagoret, Kervella, Kersorm, Kerjean, Kermovan.

Le Port, Lidou, Le Carnozin, Leufeure, Le Corre Leboyer, Le Parc, Le Goff, Libier, Le Mois, Le Saint, Le Barc, Le Leuch, Le Brun, Lemercier, Lacoste, Lenoir, Le Coz, Levoyer, Le Rohellec, Lazon, Le Tellier, Le Porz, Legouez, Le Meur, Le Bourlout, Le Stang, Labattut, Lafont, Le Moine, Le Markoffer, Le Stang, Levisage, Le Franc, Lacroix, Lecam, Levillain, Le Coq, Lacombe, Le Bris, Le Glatin, Louboutin, Le Maur, Llaret, Leclercq, Le Koch, Le Chevalier, Le Coz, Le Rezio, Le Corvec, Le Roux, Le Jeune, Le Gac, Le Gall, Le Peuch, Laurent, Le Goube, Lacroix, Leport, Portho, Lepage, Lenesle, Ladan, Lescop, Lebat, Leterriux.

Mancenore, Montfort, Morin, Massini, Mastagli, Mao, Moette, Makeo, Medellec, Mattei, Merrien, Mace, Mayoni, Marrec, Maxime, Magoariec, Mounis, Montano, Mouly, Malherbe, Meric, Maritaz, Mounastre, Marquis, Massani, Merpault, Muris, Magron, Mexau, Moutan, Mailley, Melenec, Minier, Maconne, Maurel, Millec.

Nicolas, Noël, Nicoli, Nouet, Natalzio, Narten, Nègre, Nicol.

Ovaere, Okernan, Onfroy.

Peneau, Plumeteau, Prevost, Pichon, Pririon, Pacary, Peron, Peleau, Prandi, Poitou, Prado, Perrot, Perrini, Paoli, Prette, Poisson, Philippi, Presta, Pineau, Perrot, Perl, Pilliard, Ponoult, Pierre, Prat, Prola, Pietre, Potard, Périmano, Pomies, Pernelle, Pleiber, Pétard, Pasty.

Quéré.

Requin, Rooto, Rouxel, Rosse, Royard, Rolland, Rolland, Raymond, Robinot, Raoul, Robinot, Roses, Riber, Riou, Renouard, Regal, Richard, Raoul, Rorrentino, Riguet, Rousseau, Ralez, Rieu, Romieu, Roman, Rio, Rurata, Ruttman, Rohner, Rastoil, Rorso, Reynouard.

Signac, Stephan, Stephan, Salles, Sagnez, Soulier, Saliou, Saccoman, Samalie, Salomon, Sciarly, Simon, Sari, Salon, Savel, Soubiran, Sanseby, Signac, Salave, Saint, Subrini.

Thome, Temonerie, Tourette, Tanguy, Tanguy, Toueean, Torie, Teycheney, Trotoux, Tansan, Tanguy, Tiesy, Teyrieu, Thomas, Thomas, Ternin, Trebern, Turc, Tassel, Touzin.

Vatinel, Vasse, Vien, Vautier, Varclave, Varchal, Vanglehuven, Verdeaux, Vanhoutte, Villaren, Vicor, Vandenbusche, Viola, Vibert.

Zoonnekindt.

Survivants ramenés à Ajaccio

Un officier : M. Juramy, capitaine de frégate.

Abiven, Allain Emile, Albert, Azibert, Allain Alphonse, Ave, Alphonse Joseph, Agnel, Albala, Alphonse Pascal, Arnoux, Allard.

Burel, Bonneaud, Bourel, Berthome, Bicard, Boterel, Brousse, Bec, Barney, Brousse, Billon, Bolitto, Bolle, Bardoul, Boutain, Bellecave, Breyce, Biscarra, Brin, Brossard, Boulard, Berencot, Besson, Balestra, Bucheron, Bechennec Blanc, Buanic, Briand.

Creachcadec, Carric, Champagne, Carmouse, Carriu, Cordonnier, Casuitolo, Charret, Conchou, Conte, Chavaleyre, Choux, Chopard, Capgras, Cochez, Chomier, Chenay, Clair, Carrabin, Cossu, Capeta, Cormiou, Coste, Cathelineau, Calvary.

Delange, Duconger, Delpierre, Dumazay, Dsierre, Dreano, Dantec, Deves, Dises, Delamarre, Dubet, Deschamss, Desvignes, Devichi, Dalmasso, Dupuy, Domenier, Depery, Dupuyau, Doucet, Dreneau, Durand, Ducou.

Elies, Esnaudt, Eczenou.

Furic, Faure, Flypo, Fay, Flatres, François, Fabre, Fougerit, Frenee.

Guillerm, Guillas, Guerino, Guillion, Gobert, Gournay, Gausselme, Guglielmi, Gosselin, Guglielmacci, Gourio, Goutenegre, Gaillard, Gounot, Guery, Guiziou.

Henrot, Henaff, Harscouet, Hamon, Herreyres, Huret, Hego.

Jouanno, Joud, Jodet, Jannet, Jestin.

Kerdoneuff, Kuhm, Kerinac.

Le Bras, Le Tallec, Le Pogam, Larnicol, Lauretz, Le Gall, Le Saint, Le Page, Le Moal, Le Masson, Le Louet, Le Goff, Le Saux, Lavenu, Ledaux, Lelièvre, Le Calvez, Le Gonidec, Le Jolie Fortone, Lardenois, Le Truet, Lecuyer, Luce, Lespineux, Lortet, Le Besq, Le Gac, Le Trequetteb, Lescuff, Laurens, Lataste, Le Maitre, Le Mevel, Lemar, Le Goff, Lephuez, Le Talludec, Le Tynevez, Lapert, Leblanc, Le Meur, Le Merrer, Lebreton, Le Minoux, Le Fevre.

Moal, Maes, Menou, Martin, Madec, Mangini, Mazeray, Marin, Morandy, Marcerou, Motta, Malfroy, Malherbe, Meignier, Millac, Maga, Masson, Maréchal, Malbosc, Massoulier, Masson.

Negri, Nicolas, Nau, Normand.

Pedel, Poinsot, Pillet, Porticl, Pierrot, Poineau, Prechais, Pibo, Ple, Plasaubes, Perronet, Poirier, Petton, Potdevin.

Quinquis.

Rolland, Ropars, Reboul, Riou, Roques, Richard, Reilles, Rio, Rault, Rigolini, Roche, Raoul, Ricou, Riou, Robert, Rioux, Reze, Reignier, Reze, Radenne.

Sirot, Soudry, Santucci, Salvat, Sansebastian, Saupault, Surian, Sestach, Seraillier.

Thomas, Teissier, Tristan, Tranoy, Troumelen, Trividic, Tornatore, Thepault, Tanguy, Treguer, Tracol.

Urvoy.

Vigouroux, Valentin, Vaillant, Verclytte, Vermont, Viteam, Verge, Verove.

Wald, Wachbar.

Survivants ramenés à Toulon

Audren, Berthelier, Boulanger, Bastien, Bocquellet, Bottini, Chaussignand, Chappert, Coucino, Cassard, Cherance, Drujon, Dauga, Defontaine, Deneuwelaere, Derrien, Fardel, Fontenaud, Ganty, Godrad, Gouriou, Guervenou, Hannequin, Halgand, Janson, Leclercq, Le Drianic, Lavenu, Le Bot, La Fée, Tehugeur, Laplace, Malcavet, Merlin, Maissa, Michel, Meheut, Morin.

Neau, Ollio, Ogier, Pucher, Petit, Rochette, Ropers, Riou, Tantier, Vittielo, Kermaidic, Michoux, Bonizec, Coublanc, Porhel, Desrousseaux.

Lemaresquier, Baron, Mangin, Susbielle, Blanc, Buonomo, Poirier, Lacaze, Martelot, Istria.

Les renseignements concernant les disparus ont été communiqués directement aux familles par le ministère de la Marine.

UNE VISITE AUX RESCAPES

Toulon, 24 Mars.

Le contre-amiral Ytier, accompagné de son aide de camp, s'est rendu cet après-midi au Ve Dépôt des Equipages de la Flotte où sont casernés de nombreux rescapés du *Danton*, ramenés, hier, par des contre-torpilleurs. Rangés, sur le terrain, sous les ordres de leur commandant en second, le capitaine de frégate Juramy, qui occupa pendant longtemps les délicates fonctions d'aide de camp à la préfecture maritime, sous les ordres du vice-amiral Marin-Darbel et plus tard celles de premier aide de camp de la 1re escadre légère, reçurent les chaleureuses félicitations du major général pour le sang-froid et la vaillance avec lesquels ils supportèrent les terribles souffrances qui précédèrent leur sauvetage.

Parmi eux se trouvent un premier maître et un quartier-maître déjà rescapés du *Léon-Gambetta*.

Signalons, d'autre part, que deux braves et jeunes « cols bleus » les frères jumeaux Marius et Valentin Eygazier, fils de l'honorable commerçant, débitant de tabacs sur le quai Cronstadt, ne figurent pas sur les listes des survivants. Avec leur père et leur mère, dont on devine l'inquiétude, nous formons des vœux ardents, pour que ces vaillants qui n'étaient embarqués sur le *Danton* que depuis quelques jours, aient échappé à la catastrophe. — R.

La Lutte économique

L'Assemblée des Chambres de Commerce

Paris, 24 Mars.

Les présidents des Chambres de Commerce de France ont tenu ce matin une assemblée générale pour y discuter différents problèmes d'ordre économique présentées par les Chambres de Commerce de Marseille, Orléans, Lyon, Niort, Clermont-Ferrand, Nancy et Meaux et s'occuper des mesures à prendre en vue de faciliter après la guerre le développement économique du pays et son expansion commerciale et industrielle.

M. David Menet, président de la Chambre de Commerce de Paris, présidait. Il a prononcé une allocution chaleureusement applaudie par ses nombreux collègues à qui il a souhaité la bienvenue. Après quoi, il a été procédé au renouvellement des pouvoirs du bureau, puis lecture du procès-verbal de la réunion du 11 novembre 1916 a été donnée : 1° zones franches (Chambre de Commerce de Marseille) ; 2° apprentissage (Chambre de Commerce d'Orléans) ; 3° les impôts sur le revenu (Chambre de Commerce de Lyon) ; 4° création d'un Office central des Chambres de Commerce (Chambres de Commerce de Niort et du Mans) ; 5° crédit à l'exportation (Chambre de Commerce de Clermont-Ferrand) à la demande de la Chambre de Commerce de Clermont-Ferrand la question est ajournée à une prochaine séance ; 6° création dans les usines de cantines-usines (Chambre de Commerce de Nancy) ; 7° création d'un registre de commerce (Chambre de Commerce de Meaux) ; 8° dénonciation des conventions commerciales et des traités de navigation (Chambre de Commerce de Laval) ; 9° diminution du rendement des péages perçus au profit des Chambres de Commerce dans les ports (Chambre de Commerce de Marseille) ; 10° prorogation des Sociétés commerciales dont le siège est dans les pays envahis (Chambre de Commerce de Nancy) ; 11° reconstitution industrielle des régions envahies (question inscrite sur la demande de M. Toulemonde de la Chambre de Commerce de Roubaix).

Pour les Demi-Soldiers

PENSIONS DE LA MARINE

Le paiement des pensions de la Caisse des Invalides de la Marine (1er trimestre 1917) aura lieu dans l'ordre ci-après :

Veuves et orphelins. — Lundi 2 avril : matin, du n° 1 au n° 1.831 ; soir, du n° 1.832 au n 2.612. — Jeudi 5 avril : matin, du n° 2.613 au n° 3.235 ; soir, du n° 3.236 au n° 3.666. — Samedi 7 avril : matin, du n° 3.667 au n° 4.151; soir, du n° 4.152 et les suivants.— Mercredi 11 avril et jeudi 12 avril : le soir seulement, retardataires.

Hommes. — Mardi 3 avril : matin, du n° 1 au n° 6.727 ; soir, du n° 6.728 au n° 7.531. — Mercredi 4 avril : matin, du n° 7.532 au n° 8.181 ; soir, du n° 8.182 au n° 8.811. — Vendredi 6 avril : matin, du n° 8.812 au n° 9.315 ; soir, du n° 9.316 au n° 9.851. — Mardi 10 avril: matin, du n° 9.852 au n° 10.277 ; soir, du n° 10.278 et suivants. — Mercredi 11 avril et jeudi 12 avril : le matin seulement, retardataires.

Avis important. — Hors le cas de force majeure dûment établi par les intéressés, il ne sera fait aucun paiement sur certificat de vie aux dates ci-dessus indiquées, soit individuellement, soit par mandataires. Les paiements ultérieurs (sur certificat de vie) n'auront lieu que le matin, de 9 heures à 11 heures 30

Caisse de prévoyance. — Les 2 et 3 avril, les pensionnaires seront payés indistinctement le matin, de 9 heures à 11 heures 30 ; le soir, de 2 heures à 3 heures 30. Les jours suivants le paiement n'aura lieu que le matin, de 9 heures à 11 heures 30.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

CONCERT SAINT-SAËNS

Rappelons que c'est aujourd'hui, en matinée, à 4 h. 45, que M. Camille Saint-Saëns se fait entendre au Théâtre des Nations. Tout Marseille voudra participer à cette grande manifestation en l'honneur de l'illustre maître, qui revient d'Italie, accueilli et fêté avec un enthousiasme indescriptible. Rappelons également que le célèbre ténor, M. Plamondon, de l'Opéra, et M. G. Willaume, soliste de la Société des Concerts du Conservatoire, font partie du programme de ce magnifique concert.

COMMUNIQUES

OPERA MUNICIPAL. — Aujourd'hui, deux grandes représentations : à 2 h. 15, *Carmen*, avec Mlle Bailac (Carmen); M. Codou (Don José); Mlle Berthe César (Michaëla); M. Lafont (Escamillo). — En soirée, à 8 h. 15, *Werther*, avec le ténor Angel (Werther); Mlle Arriès (Charlotte); M. Figarella (Albert); Mlle Michaël (Sophie); M. Boudouresque (Le Bailli). — On commencera par *Le Chalet*, avec M. Boudouresque (Max); Mlle Michaël (Betly); M. Berier (Daniel). La location est ouverte.

GERALDINE AU GYMNASE. — En matinée, à 2 h. 30, et en soirée, à 8 h. 30, et demain en soirée, dernières représentations du grand succès *Géraldine*, la délicieuse comédie en 4 actes de M. Emile Bergerat, merveilleusement interprétée par une pléiade d'artistes des principaux théâtres : Vaudeville, Comédie-Française, Gymnase, Palais-Royal et Athénée. Ce sont : la délicieuse Jane Yvon; MM. Joumard et Violette; Mlles Camille Hébert, Marthe Alex, etc. La location est ouverte. Téléphone : 27-79.

L'OPERETTE AUX VARIETES-CASINO. — En matinée, à 2 h. 30, et en soirée, à 8 h. 30, *La Princesse des Canaries*, avec Mlle Lucette Néry, le baryton Castrix, le comique Saint-Léon, le ténor Ringhi, les excellents Derval, Brunet, etc.; Mlles Darmyl, Dubuard, etc. La location est ouverte. Téléphone : 9-65.

ALCAZAR LEON-DOUX. — Deux grande représentations de la revue dont le succès, hier soir, a été triomphal.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 2 h. et à 8 h., grandes représentations avec l'excellente troupe qui constitue un programme de tout premier ordre : Le trio Gomez; l'extraordinaire Cokes; le cycliste de la mort; Hanat-Trio; les merveilleux Japonais Esa-Trio; les 3 Cabanas; les sœurs Laurent; August et ses chiens, etc.

PICKMANN AU CHATELET-THEATRE. — A 2 h. et à 8 h., le célèbre commandeur Pickmann, dont le succès, hier soir, dans ses expériences d'hynoptisme, a été très grand et fait prédire pour aujourd'hui deux belles représentations.

DALBRET AU CASINO DE LA PLAGE. — Nul doute que la présence du grand artiste Dalbret, le premier diseur français, n'attire, cet après-midi, une foule nombreuse au Casino de la Plage, dont le programme est excellent avec Nita Savani; les Claxtons, etc. Rideau à 2 h. 45. Location. Téléphone : 7-55.

Notules Marseillaises

L'Avance de l'Heure

Avez-vous avancé les aiguilles de votre montre? La nuit passée, on nous a pris une heure et la même minute qui marqua la vingt-troisième heure marqua aussi minuit, c'est-à-dire le commencement de cette journée de dimanche.

Depuis le mois de janvier déjà on parlait d'avancer la date de cette mesure. Certains étaient persuadés que l'on pouvait ainsi réaliser des économies d'éclairage. Ceux-là, sans doute, se couchent et se lèvent tard. Mais ceux qui vont à l'atelier, ceux qui travaillent aux champs, auraient été lésés et l'économie réalisée par les uns aurait été perdue par les autres, qui précisément ont le moins à dépenser.

Le *Petit Provençal* l'avait dit alors, ici-même, avec tous ceux qui s'intéressent plus aux travailleurs qu'aux oisifs. Cette opinion, heureusement, a prévalu, et la date du 25 mars est celle qui a été choisie.

La mesure est excellente, appliquée aux environs du 1er avril, pour être supprimée aux environs du 1er octobre.

Avancez donc vos pendules et vos montres! On nous prend une heure! Puisse-t-elle avancer celle de la Victoire et de la Paix!

Chronique Locale

Les communes de Contes (Alpes-Maritimes) et de Lodève (Hérault) sont consignées à la troupe pour cause d'épidémies. L'interdiction est levée pour le hameau d'Ajola (Corse).

L'affaire Escartefigue en Conseil de guerre. — C'est à l'audience du 3 avril prochain que M. Marius Escartefigue, ancien maire de Toulon, fera opposition, devant le Conseil de guerre de la 15e région, au jugement de défaut l'ayant condamné pour escroqueries envers l'Etat.

M. Marius Escartefigue sera défendu par Me Amable Chanot, ancien maire de notre ville.

Conseil de guerre. — Dans sa séance d'hier, le Conseil de guerre de la 15e région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :

D..., du 6e bataillon sénégalais, vols militaires commis en janvier 1917, à Saint-Raphaël, 5 ans de prison.

O..., 1er tirailleurs somalis, abandon de poste, 10 ans de travaux publics.

B..., classe 1917, du 112e d'infanterie, absence illégale, 3 ans de travaux publics.

H..., classe 1888, recrutement de Verdun, insoumission, 2 ans de prison.

M..., classe 1888, du 141e d'infanterie, absence illégale, 5 ans de travaux publics.

Une école d'aviation à Istres. — Une école d'aviation a été créée à Istres, dans notre département. De ce fait, la Place indique que des avions pourraient, au cours de leurs exercices, survoler la région et prévient la population qu'il n'y aura pas lieu de s'en alarmer. Ces avions-là sont français ?

A l'audience des flagrants délits. — A l'audience d'hier était traduit, entre autres personnes, le cuisinier de bord, Vittorio Rossi, qui, ces soirs derniers, rue des Abeilles, avait arraché la sacoche à une passante qu'il avait assaillie. Vittorio Rossi a été condamné pour ce fait à 15 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Cour d'appel. — La 4e Chambre de la Cour d'Aix, réformant une décision du Tribunal correctionnel, a acquitté un militaire, le jeune X..., qui était prévenu de complicité de tentative de chantage. La femme Z..., auteur principal, qui avait été gratifiée de 4 mois de prison, n'avait pas interjeté appel.

Précieuse enveloppe. — En descendant de tramway, avant-hier soir, vers 6 heures, M. Henri Georges, 51 ans, comptable chez M. Sylvander, demeurant 69, boulevard de la Paix, constatait la disparition d'une enveloppe contenant 2.771 fr. 50 en billets. L'avait-il perdue? La lui avait-on volée? M. Georges ne put préciser. Mais il alla faire sa déclaration à la Permanence de police à toutes fins utiles.

Vaccination générale gratuite. — Des séances de vaccination générale, obligatoire, gratuite, du 26 au 31 mars, auront lieu : 1° dimanche 25 mars, de 10 heures à midi ; 2° du lundi 26 mars au samedi 31 mars, Bureau d'Hygiène, tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures ; en plus, les lundi et jeudi, de 6 à 8 heures du soir.

Les jardins de famille. — Les administrateurs de cette œuvre nous prient d'adresser leurs remerciements à MM. Fach frères, qui ont bien voulu mettre à leur disposition leur terrain du Lancier, à Sainte-Anne. Grâce à leur générosité, quelques familles auront un jardinet pour y cultiver les légumes nécessaires à leur alimentation. Les personnes désireuses d'obtenir la jouissance de l'un de ces jardins sont invitées à adresser leur demande au siège de l'œuvre, 81, rue de la Palud.

Mortel accident à bord. — Vers 6 heures, avant-hier soir, le docker Aouti Mohaded ben Ali, 28 ans, demeurant rue des Grands-Carmes, 69, en plaçant un panneau à bord d'un navire, amarré parcelle C, tombait à fond de cale, d'une hauteur de huit mètres avec son fardeau. On ne releva qu'un cadavre. M. Delmas, commissaire de police, et le docteur Gillet, procédèrent aux constatations légales, puis le corps du malheureux fut transporté au dépositoire de Saint-Pierre.

Série d'accidents. — Avenue de la Gare, avant-hier soir, vers 5 heures, M. Ayme Marius, employé à l'Hygiène, tombait de sa voiture et se blessait sérieusement à la tête. Après avoir reçu des soins à l'infirmerie de la gare, M. Ayme a été reconduit à son domicile.

A la même heure, place d'Aix, le jeune Tergrani Nicolas, 12 ans, demeurant rue Bernard-du-Bois, 17, qui s'amusait à grimper sur les tramways en marche, faisait une chute et se blessait grièvement au pied droit. Il reçut des soins à la pharmacie Grambois, puis il fut conduit à son domicile.

Vers midi, le même jour, Mme Marie Salvatore, 47 ans, blanchisseuse, habitant rue Samatan, 35, glissait et tombait, rue Durand, se blessant grièvement à la tête. Après avoir été pansée à la Conception, elle a regagné son domicile.

Rue Moustier, avant-hier matin, vers 7 heures, M. Marcel Jules, 59 ans, faisait une chute et se blessait au poignet droit et à la jambe gauche. Il a été admis à la Conception.

En serrant ses freins, le même jour vers 7 heures, le camionneur Mannone François, 20 ans, demeurant impasse Phénix, tombait de son siège, cours Lieutaud, et se blessait grièvement aux jambes. Il a été admis à la Conception.

Les vols sur les quais. — A la suite d'une minutieuse enquête, M. Potentier, chef de la Sûreté, faisait irruption, hier matin, chez le nommé Boudier Hippolyte, 28 ans, se disant électricien, mais gérant un bar, rue des Phocéens, 1 A, et habitant même rue au numéro 6.

Dans l'appartement et le débit, on ne trouva rien de délictueux. Mais, dans un autre magasin, rue Sainte-Elisabeth, 3, on trouva des fûts d'alcool, des fûts d'origine de 180 litres, vides, et six autres petits fûts servant au transport de l'alcool. Le tout provenait de vols sur les quais au préjudice de l'Etat. Mais, chose plus grave, on trouva, en outre, tout un attirail servant à la fabrication de l'absinthe, une bicyclette, et dix kilos de coton en écheveau, dont Boudier ne put expliquer la provenance. La régie, avisée, vint dresser procès-verbal. Puis Boudier fut écroué sous les diverses inculpations de contrebande d'alcool, de vol et de recel d'objets volés.

Dramatiques discussions. — Vers 6 heures, avant-hier soir, rue Mazenod, le nommé Chadli ben Mohamed, 22 ans, se prenait de querelle avec un compatriote qui, à bout d'arguments le blessa grièvement d'un coup de couteau au bas-ventre. Chadli reçut peu après les soins du docteur Gillet, puis il fut transporté dans un état alarmant à la Conception. Son meurtrier est activement recherché.

Le même soir, vers 11 h. 30, une discussion éclatait, rue de la Rose, entre les Sénégalais Abdlay-Gueye, 19 ans, et Diebi Gao au sujet d'une femme que Gao maltraitait et dont Gueye voulut prendre la défense. Gao sortit alors un couteau et en frappa Gueye, qui fut grièvement atteint au ctôé droit de la poitrine. Gueye a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu ; Gao est recherché par la police.

Les postulants cochers de place, sont informés que la Commission d'expertise se réunira le 4 avril pochain, à 2 heures du soir, chez M. Blanc, 23, chemin de Montolivet (remise des voitures Marseillaises et Favorites).

Les postulants devront avant l'expertise, se faire inscrire à la Mairie, bureau des emplacements publics, 6, rue de la Prison, et déposer un extrait de leur casier judiciaire accompagné de deux photographies sur papier.

Petits chronique :

L'*Eco d'Italia* suspend sa publication par suite de réorganisation et d'agrandissement.

La Société Immobilière Marseillaise a versé à la Caisse de retraites des Sapeurs-pompiers la somme de cent francs à la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans son immeuble rue de la République, 33, le 16 du courant.

Sous le patronage de la Société de Géographie aujourd'hui, à 5 heures, à la Faculté des Sciences, conférence publique de M. du Vivier de Streel, sur l' « Après-guerre et notre empire colonial. »

Autour de Marseille

AIX. — *Arrestation.* — Le nommé Roux Auguste-Hippolyte, âgé de 75 ans, ancien gendarme, a été arrêté hier soir par le sous-brigadier Mézy. Cet individu mettait en coupe réglée, depuis quelques mois déjà, les bastidons et maisons de campagne des environs d'Aix.

Pharmacien de garde. — Aujourd'hui, toute la journée, M. Maurel, cours Mirabeau.

Section des Vétérans. — Les pensionnés des Vétérans de la 2e section d'Aix sont informés que la distribution des mandats se fera aujourd'hui dimanche, au siège. A la suite de cette distribution, le trésorier se tiendra à la disposition des non pensionnés pour percevoir les cotisations échues.

Crème Simon
Beauté du Visage

Le Midi au Feu

CITATIONS

En annonçant la mort glorieuse du sous-lieutenant Eugène Samat, nous avons indiqué que notre regretté concitoyen avait reçu à son lit de mort les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Voici le texte de la citation qui a accompagné la haute distinction dont M. Eugène Samat fut l'objet :

Samat Eugène-Jean-Baptiste, lieutenant à titre temporaire de cavalerie, au service aéronautique d'un camp retranché.

« Officier énergique et très allant, a été blessé très grièvement au cours d'une mission de protection d'un camp retranché. »

Comité de Répartition du Sucre

Les demandes de sucre cristallisé

Les pharmaciens, confituriers, les fabricants de liqueurs et sirops, les pâtissiers, les confiseurs et généralement tous les industriels qui utilisent ou transforment le sucre pour la fabrication ou la vente de leurs produits sont informés qu'à partir du 1er avril, les attributions de sucre cristallisé ne seront plus faites qu'une fois par mois dans le courant de la première quinzaine.

Il importe donc que les demandes de ces industriels pour tous leurs besoins du mois suivant parviennent à la Préfecture (Comité de répartition des sucres) avant le 25 de chaque mois.

Les demandes parvenues après cette date ne pourront être examinées que le mois suivant.

Les Examens du Baccalauréat

FACULTE DES LETTRES D'AIX

Baccalauréat (première partie)

Séries A, B, C (session de mars 1917). Sont admissibles aux épreuves orales :

Série A (latin-grec). — MM. Alberge, Carteron, Cartier, Dini, Faure, Granier, Latil, Moraldo, Nicolas, Vernières.

Série B (latin, langues vivantes). — MM. Caquineau, Chenagon Maria-Jean, Meffre, Pozzo-di-Borgo, Rodet.

Série C (latin, sciences). — MM. Audifren, de Brion, Combier.

Les épreuves orales auront lieu mardi 27 mars, à 8 heures du matin, à la Faculté des Lettres.

FACULTE DES SCIENCES DE MARSEILLE

Baccalauréat

(Session exceptionnelle de mars 1917

Deuxième partie : Mathématiques. — Sont admis définitivement :

MM. Brun et Villevieille, mention bien; M. Roubaud, mention assez-bien; MM. Aubert, Audiberti, Bernard, Bertrand, Blanc, Caratini, Catier, Deloly, Durey, Escudier, Fructus, Funel, Gallo, Gaudissart, Jacquier, Jaubert, Lapierre, Maret, Mayrargue, Monges, Morizot, Saffrané, Taxil, mention passable.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

Olympique contre A. Ordonnance Corps

C'est à 2 h. 30, sur le terrain de l'Olympique, avenue du Parc-Borély, que le team premier du grand club marseillais rencontrera l'excellente équipe de l'Army Ordonnance Corps.

Depuis le début de la saison, les sportsmen marseillais n'eurent pas souvent le plaisir d'applaudir cette équipe anglaise, cependant cela ne veut pas dire qu'elle n'ait pas remporté de beaux succès.

Tout au contraire, et je crois que les spectateurs jugeront comme il convient sa haute valeur, en apprenant que l'A. O. C. a battu le Camp Musso en un match amical disputé, voici quelque temps, sur le terrain de l'O. M., un jour de semaine.

L'A. O. C. n'a donc rien à envier aux autres équipes de notre ville et il se pourrait bien que dans la Coupe de Guerre elle soit un outsider redoutable.

En tout cas, nous aurons cet après-midi un avant-propos de cette Coupe et nous pourrons voir aux prises, en un match qui promet d'être aussi scientifique que disputé, deux des principaux adversaires.

Sélection contre Camp Musso

La sélection P. C.-S. V. H.-S. A. P. mettra au point son entraînement en vue de la Coupe de Guerre en donnant la réplique au « Camp Musso ». Le match se disputera à 2 h. 30 sur le terrain du P. C.

Racing contre Marins

Des marins anglais de passage à Marseille ont demandé à rencontrer une équipe de notre ville. Le Racing leur donnera la réplique.

CYCLISME

Grand-prix des Tout-Petits

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est ce matin, à 8 heures précises, qu'aura lieu au Pont-du-Canal, à Saint-Antoine, le départ du grand prix des « Tout Petits » organisé par le sympathique constructeur Gabriel Jullien.

Les amateurs du cyclisme, et ils sont nombreux, se rendront certainement ce matin au départ et à l'arrivée de cette course pour applaudir à son succès.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Le Pain à 10 Sous

Une lettre de M. Canavelli

Notre ami M. Canavelli, conseiller municipal, nous communique la lettre suivante qu'il adresse à M. le Maire de Marseille :

Monsieur le Maire,

Ce n'est pas sans étonnement que j'ai appris, par la voie de la presse, que vous allez augmenter le prix du pain. Cette mesure est inopportune à mon avis et, si elle donne satisfaction à l'honorable corporation des boulangers, elle sera plus difficilement comprise par les consommateurs qui, avec la nouvelle panification, savent très bien que le rendement de la balle de farine est très favorable aux commerçants.

Je vous rappelle, Monsieur le Maire, que la Commission des impenses, réunie par vos soins, il y a trois ou quatre mois à peine, décida à l'unanimité moins la voix du représentant des patrons boulangers — sur la proposition de M. Giboin, et après les explications détaillées de M. Baylle, adjoint, président — qu'il n'y avait pas lieu à augmentation du prix du pain, ni à revision des impenses.

Vous avez estimé alors que la boulangerie n'était pas fondée dans ses réclamations et pourtant avec la panification libre, la balle de farine rendait une dizaine de kilos de pain de moins qu'avec la nouvelle panification.

C'est au moment où le pain unique d'environ un kilo est imposé ; c'est au moment où les patrons boulangers auront une rentrée supplémentaire de cinq à six francs par jour que vous décidez d'augmenter le prix du pain, parce que les minotiers ne fournissent plus la farine qu'au prix de 51 fr. 45 la balle au lieu de 50 fr.

Ce léger supplément de dépenses pour la boulangerie est très largement compensé actuellement par le rendement supérieur des fournées et ne peut justifier votre augmentation qui va peser lourdement sur la population de notre ville, alors que la vie devient très difficile à cause de la cherté toujours croissante des denrées de première nécessité.

J'aurai donc l'honneur, à la prochaine séance, de vous demander des explications sur votre dernier arrêté fixant le prix du pain.

Veuillez agréer, etc. CANAVELLI.

A LA POSTE

Quelques modifications dans les services des bureaux

La direction des Postes et des Télégraphes nous prie d'aviser le public que, par suite de la mobilisation du personnel, les simplifications suivantes seront apportées, à partir du 1er avril prochain, dans l'exécution du service postal :

1° Les enveloppes de valeurs recouvrées, du service intérieur, seront distribuées comme lettres ordinaires lorsqu'elles ne contiendront pas de valeurs impayées ;

2° Les correspondances ordinaires ne seront plus frappées du timbre à date à l'arrivée ;

3° La deuxième présentation des valeurs à recouvrer est supprimée. Par voie de conséquence, le délai minimum de garde des valeurs est porté de 24 à 48 heures ;

4° Les envois par exprès sont suspendus ;

5° Les timbres-poste à 0.05, 0.10, 0.15, les cartes postales et les cartes-lettres continueront à être vendus à tous les guichets des bureaux de poste ; les autres catégories de timbres-poste seront vendues à un seul guichet qui sera désigné de façon très apparente ;

6° Les mandats de recouvrement ne seront plus payés que sur présentation des pièces exigées pour le paiement des mandats ordinaires ;

7° Les réclamations pour retards de correspondances continueront à être suivies en vue de redresser les erreurs reconnues, mais il ne sera plus possible, en raison de la réduction des effectifs, de faire connaître aux réclamants les résultats des enquêtes effectuées.

Marseille et la Guerre

Les soldats blessés en promenade

Au cours de la semaine l'action du Syndicat d'Initiative en faveur des blessés et convalescents de nos formations sanitaires a été particulièrement active. Plus de 500 militaires de toutes armes ont profité de la promenade que la Compagnie des tramways facilite toujours. Deux cents appartenaient à l'hôpital militaire et les autres provenaient des hôpitaux Saint-Eloi, Saint-Giniez, municipal du Château des fleurs et de l'A. C. M. Sous la conduite des délégués du Syndicat, ils ont les mercredi et vendredi parcouru le rivage Nord jusqu'à l'Estaque où le Comité des pêcheurs leur fit une chaleureuse réception et leur offrit des rafraîchissements. A leur retour le passage au cours Saint-Louis donna lieu à l'habituelle générosité des fleuristes et l'établissement Monnier à la plage du Prado avait organisé en leur honneur un concert auquel la fleur de nos étoiles de café-concert donna son généreux concours. Les dames du marché central assurèrent le lunch par une distribution d'oranges. Le sou du lycéen fournit les cigarettes distrayantes. C'est au milieu de la satisfaction et de la joie sincère des poilus que la rentrée s'opéra dans les diverses formations après une après-midi de libre expansion et de fraternité générale. Le Syndicat peut être fier de cette œuvre que le temps n'affaiblit pas et lui permet de retrouver sans cesse des concours toujours plus dévoués et plus généreux.

Union des Volontaires

Cet important groupement, dans sa dernière assemblée générale, a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

L'Union des Volontaires réunie en assemblée générale à son siège social, après avoir entendu le rapport documenté de son président, M. Adrien Artaud, considérant que les réintégrés volontaires du 2 août 1914 au 21 du même mois sont en somme des engagés volontaires quoique n'ayant pas signé d'engagement, charge M. Bergeon, député (pour la Chambre), et M. Peytral, sénateur (pour le Sénat) de vouloir bien appeler l'attention du ministre de la Guerre sur cette question de *bonne foi* afin que ces intéressés-là soient autorisés à signer leur engagement à effet rétroactif de manière à être considérés comme engagés volontaires et à bénéficier des avantages accordés à ceux-ci.

Ajoutons que dans la même séance, M. le préfet des Bouches-du-Rhône, M. le maire de Marseille, M. Peytral, sénateur et M. Bergeon, député, ont été nommés présidents d'honneur à l'unanimité.

Comité de Secours aux Dockers mobilisés

Le Comité nous communique :

Nous portons à la connaissance des dockers le deuxième versement de 500 francs de M. Froment, entrepreneur et le remercions sincèrement pour les sentiments d'humanité qu'il a toujours manifestés envers les ouvriers de son chantier et pour nos poilus.

Le Comité remercie M. Bergeon, député, pour la sollicitude qu'il ne cesse de lui témoigner.

Les Dames du Marché central

La 131e souscription des Dames du Marché central a produit la somme de cent francs répartie de la manière suivante :

25 fr. à M. le maire ; 25 fr. à l'œuvre des Prisonniers russes ; les 50 francs qui restent ont été convertis en achats de fruits distribués dans les hôpitaux suivants :

Hôpital rue Saint-Savournin, hôpital de la rue de l'Abbé-de-l'Epée ; Petites Sœurs des Pauvres, aux Chartreux ; hôpital de la rue Saint-Sébastien ; hôpital de Saint-Pierre ; hôpital traverse Saint-Jean-du-Désert. Des oranges ont été distribuées aux soldats convalescents en promenade aux bains Monnier, à la Plage.

Macabre Découverte dans un Train

Arles, 24 Mars.

Ce matin à 5 h. 45 au moment de la formation en gare d'Arles du train 11659 le personnel a découvert dans le compartiment d'une voiture de 3e classe arrivée de Lunel, la veille au soir à 19 h. 49, un fœtus du sexe féminin né viable. La mort paraît remonter à un mois. Le petit corps était en état complet de putréfaction. La police a aussitôt commencé son enquête. — R.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 24 Mars.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Sur le front du Trentin, action normale des deux artilleries. La nôtre a détruit des cantonnements ennemis dans les environs de Sacco (ouest de Rovereto) où on avait remarqué des mouvements intenses de troupes et de matériel.

Dans la vallée de Sugana, au cours de l'après-midi d'hier, après un bombardement violent, l'ennemi a tenté une nouvelle attaque contre nos positions de la petite vallée de Coalba. Il a été repoussé et dispersé par nos feux.

Sur le front des Alpes Juliennes, l'artillerie ennemie a été plus active dans la zone à l'est de Goritza. Quelques obus sont tombés sur la ville et ont atteint un de nos petits hôpitaux sans faire de victimes.

La nuit dernière, sur le Carso, nous avons repoussé un etentative d'attaque de l'ennemi au sud de Casvagnavizza. Nous avons fait quelques prisonniers.

Signé : CADORNA.

Le Japon et les Alliés

Un télégramme du ministre des Affaires étrangères à M. Pichon

Paris, 24 Mars.

Le ministre des Affaires Etrangères du Japon, baron Motono, a adressé le télégramme suivant à M. Stephen Pichon, président du Comité « L'Effort de la France et de ses Alliés »

A l'occasion de la Conférence de ce jour, si dignement présidée par vous, je tiens à vous exprimer mes vœux les plus sincères pour le resserrement des liens d'amitié qui existent si heureusement entre nos deux pays, avec mes souhaits les plus ardents pour que votre œuvre, qui a déjà puissamment contribué à la réalisation effective des efforts de toutes les nations alliées, soit bientôt couronnée du plus brillant succès, nous assurant le triomphe définitif de notre cause commune.

Signé : MOTONO.

M. Stephen Pichon a répondu par le télégramme suivant :

Le Comité de l'Effort de la France et de ses Alliés restera profondément fier d'avoir pu organiser la magnifique manifestation où un hommage solennel fut rendu à votre pays, qui fut longuement acclamé par près de trois mille auditeurs. Le conférencier montra la part prise par le Japon dans la guerre mondiale, il rendit hommage au loyalisme japonais, expliqua le « Bushido » et lut aux acclamations de tous l'admirable rescrit impérial du 30 octobre 1890 qui sert de base à l'éducation morale du peuple japonais. Aux remerciements du Comité pour votre émouvante dépêche, je joins cordialement les miens en saluant en vous le triomphe certain de notre cause commune.

Signé : Stephen PICHON.

La Chine et l'Allemagne

La rupture des relations notifiée à Berlin

Amsterdam, 24 Mars.

Une dépêche de Berlin annonce que le ministre de Chine a notifié la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne.

La Crise de l'Essence

Va-t-on interdire la circulation des automobiles privées ?

Paris, 24 Mars.

Le ministre des Travaux publics étudie, actuellement le moyen de réduire la consommation de l'essence, en raison des besoins de plus en plus grands de l'aviation militaire et de l'armée.

On envisage la possibilité de supprimer la circulation des automobiles privées dans toute la France — à de rares exceptions concernant fonctionnaires, médecins, services des usines de guerre, etc. ; — les services de voitures réservées aux fonctionnaires seraient, eux-mêmes, restreints.

La Suisse repousse l'Avance de l'Heure

Berne, 24 Mars.

Le Conseil fédéral a repoussé aujourd'hui l'introduction en Suisse de l'heure d'été.

Les Allocations et les Pensions de Veuves de militaires

Paris, 24 Mars.

Le *Journal Officiel* publiera ce matin les règles relatives à l'application de la loi du 9 avril 1915 en ce qui concerne l'option à formuler par les veuves de militaires, entre l'allocation instituée par la loi du 5 août 1914 et la pension militaire.

Le Congrès des Mineurs

Les retraites, les salaires et les caisses de secours.

Paris, 24 Mars.

Sous la présidence de M. Duranton, de la Loire, assisté de MM. Ducros, du Gard, et Soulier, de l'Allier, le Congrès des mineurs a examiné, en réunion plénière, le rapport de la première Commission sur la question des retraites. Après une longue discussion le rapport a été adopté à l'unanimité, ainsi qu'un vœu formulé par un délégué du Gard, et ayant trait au retard apporté dans les liquidations des retraites minières et concluant au vote rapide du projet de revision de la loi du 25 février 1914.

Au cours de la séance qui s'est tenue l'après-midi, le Congrès a adopté le rapport ayant trait au relèvement des salaires et le rapport concernant les heures de travail et qui prévoit les dérogations du contrôle militaire pour le temps actuel de l'état de guerre et l'établissement du contrôle civil. Une longue discussion s'est élevée ensuite à propos du rapport sur la caisse de secours et les modifications à apporter à la loi du 29 juin 1894.

A 6 heures du soir, le Congrès adoptait les conclusions du rapport de la Commission et ratifiait les comptes de la situation actuelle des caisses de secours des divers syndicats.

Communiqué officiel

Paris, 24 Mars.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de la Somme, nous avons rejoulé l'ennemi jusqu'aux lisières de Savy, où il s'est établi dans une ligne de tranchées préparées d'avance.

De la Somme à l'Oise, nos troupes, poursuivant leur succès, ont livré bataille à l'ennemi, qui s'est défendu pied à pied, et l'ont rejeté à un kilomètre environ au nord de Grand-Seraucourt et de Gibercourt ; elles se sont emparées de la rive ouest de l'Oise, depuis les faubourgs de La Fère jusqu'au nord de Vendeuil.

Deux forts avancés de la défense de La Fère sont tombés entre nos mains.

Au sud de l'Oise, en dépit des inondations tendues par l'ennemi, nous avons sérieusement progressé sur la rive est de l'Ailette, conquis plusieurs villages et rejeté les arrière-gardes allemandes dans la basse forêt de Coucy.

Au nord de Soissons, peu de changement au cours de la journée. Nous avons trouvé de nombreux cadavres allemands dans les tranchées conquises par nous, hier, au nord de Margival.

Une pièce allemande à longue portée, a lancé, aujourd'hui, vers 12 heures, un certain nombre d'obus de gros calibre sur la ville de Soissons.

Lutte d'artillerie assez active dans les régions de Berry-au-Bac et de Reims ainsi qu'en Alsace, vers le Violu (sud du col Sainte-Marie).

AVIATION

Dans la journée du 23 mars, l'adjudant Orioly a abattu son cinquième avion allemand.

Aujourd'hui nos canons spéciaux ont descendu un appareil ennemi, qui est tombé dans nos lignes, près de La Veuve (Marne).

Cet après-midi, un hydravion allemand se dirigeant vers Etretat, a été capturé en mer. Les deux aviateurs ont été faits prisonniers.

Dans la journée du 23 mars, un de nos avions a bombardé, à faible hauteur, le terrain d'aviation de Marimbois, au nord de Thiaucourt. Un violent incendie s'est déclaré dans les hangars, qui se sont effondrés.

Dans la nuit du 22 au 23 et la nuit suivante, nos escadrilles ont lancé onze cents kilos de projectiles sur les usines de Thionville et du bassin de Briey, ainsi que sur la gare de Conflans.

LA RETRAITE ALLEMANDE

La Bataille sur les rives de l'Oise

NOS TROUPES S'EMPARENT DES FORTS DE LA FÈRE

Communiqué anglais

24 Mars, 20 heures 45.

Nos troupes ont occupé Roisel, à l'est de Péronne.

Ce matin, de forts détachements ennemis ont attaqué nos positions à Beaumetz-les-Cambrai, et ont réussi à prendre pied momentanément dans la ville. Par une contre-attaque, nos troupes en ont immédiatement chassé l'ennemi, qui a laissé de nombreux cadavres sur le terrain. Nous avons fait des prisonniers.

Pendant la journée, nous avons progressé sur un front d'environ deux kilomètres et demi au sud-ouest et à l'ouest d'Enoust - Saint - Main. Nous avons repoussé deux petites attaques de ce côté et au nord de Bocquelle.

Ce matin, de bonne heure, nous avons exécuté un nouveau coup de main à l'est d'Arras. Nous avons atteint la seconde ligne et infligé des pertes à la garnison.

De même à l'est de Neuville-Saint-Vaast, nous avons pénétré dans les tranchées ennemies, tuant un certain nombre d'Allemands et détruisant des abris.

Ce matin, aux environs de Richebourg-l'Avoué, un coup de main ennemi a échoué sous nos feux. Un autre détachement ennemi a réussi à atteindre nos lignes à l'ouest de Messines.

Activité réciproque d'artillerie dans le secteur d'Ypres, où notre feu a provoqué trois explosions.

Communiqué belge

Le Havre, 24 Mars.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Les batteries belges ont lutté activement contre l'artillerie allemande qui a bombardé les régions de Dixmude et de Steenstraete.

Lutte à coups de grenades au nord de Dixmude.

Les Actes de Barbarie des Allemands dans les Territoires évacués

Le Gouvernement français adresse une Protestation aux Pays neutres

Paris, 24 Mars.

Le ministre des Affaires étrangères nous communique la note suivante :

En raison des actes de barbarie et de dévastation commis par les Allemands dans les territoires français qu'ils ont évacués, le gouvernement de la République a chargé ses représentants dans les pays neutres de porter à la connaissance des ministres des Affaires étrangères de ces pays, la protestation dont le texte suit :

Le gouvernement de la République réunit en ce moment les éléments d'une protestation qu'il compte adresser aux gouvernements neutres contre les actes de barbarie et de dévastation commis par les Allemands dans les territoires français qu'ils évacuent en se repliant.

Dès à présent je vous prie de faire savoir au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, que nous entendons dénoncer à l'opinion universelle les actes inqualifiables auxquels se sont livrés les autorités allemandes.

Aucun motif se réclamant des nécessités militaires ne peut justifier une dévastation systématique portant sur les monuments publics, artistiques et historiques comme sur les biens privés, et accompagnés de violences contre les personnes. Des villes et des villages entiers ont été pillés, incendiés et détruits, les maisons particulières dépouillées de tout mobilier que l'ennemi a emporté, les arbres fruitiers arrachés ou rendus inaptes à toute production future, les sources et les puits empoisonnés. Les habitants relativement peu nombreux, qui n'ont pas été évacués en arrière, ont été laissés avec une ration de vivres minime, alors que l'ennemi s'est emparé des stocks provenant de la Commission neutre de ravitaillements destinés à cette population civile.

Vous ferez remarquer qu'il s'agit là, non pas d'actes destinés à entraver les opérations de nos armées, mais de dévastations n'ayant aucun rapport avec cet objet, et ayant pour but de ruiner pour de longues années, une des régions les plus fertiles de la France.

Le monde civilisé ne peut que se révolter contre des procédés d'une nation qui prétendait lui imposer sa culture, mais qui se révèle une fois de plus comme toute proche encore de la barbarie, et dont l'ambition déçue, traduit sa rage en foulant aux pieds les droits les plus sacrés de l'humanité.

D'autre part, les représentants du gouvernement français à l'étranger ont reçu les instructions ci-après, les invitant à protester contre le pillage des coffres-forts et des vols de titres commis par les troupes allemandes :

Il résulte de constatations faites par nos autorités militaires dans les régions reprises à l'ennemi, notamment à Péronne où la succursale de la Banque de France a été pillée, et où des coffres-forts ont été trouvés éventrés, que de très nombreux titres ont été volés par les troupes allemandes en retraite. Je vous serais obligé de signaler au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité ces atteintes à la propriété privée, contre lesquelles le gouvernement de la République élève la protestation la plus énergique. Vous le prierez également de mettre en garde ses banques et ses ressortissants contre toutes opérations portant sur les valeurs qui pourraient leur être adressées par des sujets allemands directement ou par des personnes interposées, sans que des justifications d'origine et des preuves sérieuses de légitime et ancienne propriété leur soient fournies à l'égard de ces valeurs.

Le gouvernement français, comme ses alliés, ne reconnaîtra pas, en effet, comme valables et effectuées de bonne foi, les opérations faites sur des titres dont les Allemands se sont emparés, en violation des articles 23, 28, 46 et 53 du règlement sur les lois et coutumes de la guerre sur terre annexé à la Convention de La Haye du 18 octobre 1907.

Le Président de la République visite les communes libérées

Paris, 24 Mars.

Le président de la République, accompagné du ministre de la Guerre, du ministre de l'Intérieur, du ministre du Travail, ainsi que des sénateurs et députés de la Somme et de l'Oise, s'est rendu aujourd'hui dans les communes de Noyon, de Guiscard, de Ham, de Nesle et de Roye, récemment libérées par nos troupes. Dans toutes ces localités, les populations ont fait au président, aux ministres et aux représentants des deux départements, l'accueil le plus chaleureux et le plus émouvant. Les maisons étaient pavoisées. Les vieillards, les femmes et les enfants poussaient des cris répétés de « Vive la France ! »

A Noyon, sur la place de la Mairie, le maire, M. Noël, a souhaité la bienvenue au président, qui a répondu en le félicitant, ainsi que la population, de leur courage, de leur persévérance et de leur foi irréductible dans la victoire. Le président a remis la croix de la Légion d'honneur à M. Noël et, sur la proposition du général en chef, la Croix de guerre aux deux adjoints.

A Ham, après avoir été reçu à la Mairie par la municipalité, le président a visité les quartiers les plus endommagés, ainsi que l'emplacement du château et du beffroi, que les Allemands ont détruits avant de quitter la ville.

Partout des destructions de ce genre, dénuées de tout intérêt militaire, des dévastations odieuses, des actes de barbarie inqualifiables ont été signalés au président par les populations indignées. Partout les habitants ont dit que, pas un instant, ils n'avaient désespéré du succès de la France. Ils auraient souffert plus longtemps encore s'il l'avait fallu et qu'ils étaient résolus à tous les sacrifices. Partout, ils ont répété combien ils admiraient les troupes françaises et combien ils étaient frappés de leur supériorité sur les troupes allemandes.

A Roye, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à moitié détruit, et au pied d'un pan de mur à demi-écroulé, auquel l'adjoint M. Mandron a été attaché avec menace d'être fusillé, le président a remis, devant les troupes, la Légion d'honneur à ce vaillant magistrat municipal, qui a été trois fois prisonnier des Allemands.

Le président a laissé dix mille francs aux pauvres des communes qu'il a visitées.

Le cas du général voleur n'est pas isolé

Front britannique, 24 Mars.

Le cas du général voleur von Fleck emportant le mobilier de la maison dont il avait fait son quartier général à Ham n'est pas isolé. Nous avons vu à Vraignes, village au sud-est de Péronne, où les Allemands les avaient concentrées, 1.050 personnes qui ont assisté à la scène suivante :

La population fut sommée d'apporter la veille de l'évacuation, tout ce qui lui restait d'argent. La population s'exécuta et remit son pauvre avoir qui s'élevait à quelque 13.000 francs. Les Allemands, déçus, rassemblèrent la population sur la place publique, fouillèrent et firent mettre nus un certain nombre d'hommes, mais ils ne trouvèrent rien.

A Rouy, près de Nesle, ils ont emporté environ 250.000 francs de titres.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 24 Mars.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Fusillade et opérations d'éclaireurs.

FRONT DE ROUMANIE.— L'ennemi a attaqué nos positions entre la rivière Soultcha et Tchabanioche (20 verstes à l'ouest de Moinesthi). Sous la pression de l'ennemi nos troupes se sont retirées sur leur seconde position située à une verste à l'Est.

FRONT DU CAUCASE. — Le 17 mars, dans la direction de Hamadan, nos troupes ont occupé la ville de Kerinde, totalement détruite et brûlée par les Turcs. La poursuite continue. Les Turcs se replient sur Haitre.

Sur le reste du front, fusillade.

AVIATION. — Au sud-ouest de Dwinsk un de nos avions a engagé un combat avec un appareil allemand. Après une canonnade, les deux appareils ont été contraints d'atterrir dans les positions ennemies à l'est de Novo-Alexandrowsk.

Les Evénements militaires d'après les Bulletins ennemis

COMMUNIQUE ALLEMAND

Genève, 24 Mars.

Le communiqué allemand s'exprime ainsi :

THEATRE ORIENTAL. — *Front Léopold de Bavière.* — Des détachements de reconnaissance russes, qui après une préparation d'artillerie, se portaient vers nos lignes près de Smorgon-Baranovitschi et sur le Stockhod, ont été dispersés.

Au sud-ouest de Dwinsk, nos appareils ont abattu un appareil ennemi près du lac de Dryswjaty. Ils ont descendu un ballon captif.

Front archiduc Joseph. — Après un efeu efficace d'artillerie et de lance-bombes, nos troupes ont attaqué et pris d'assaut, au sud de la vallée du Trotus, les positions russes de la crête frontière entre Solyontar et la vallée de Czobacs. Elles ont fait 500 prisonniers. Les tentatives des Russes, déclanchées bientôt après au nord de Magyoros, ont échoué.

Groupe d'armées du général Mackensen. — Rien à signaler.

COMMUNIQUE AUTRICHIEN

Zurich, 24 Mars.

Le communiqué autrichien est ainsi conçu:

Groupe d'armées du général de Mackensen : Rien à signaler.

Front du colonel-général archiduc Joseph : Nos troupes ont engagé hier, de part et d'autre de la vallée du Ocopouyos, un violent combat. Au nord de la vallée, elles ont pris d'assaut sur une largeur de 2 kilomètres et une profondeur de 1.500 mètres, les tranchées ennemies du Solyomtar. Une contre-attaque russe, exécutés bientôt après au sud de la vallée contre nos positions des Magyaros, a été brisée par nos feux de barrage. L'ennemi s'est enfui vers ses tranchées. Le chiffre des prisonniers s'élève à 500. Nos pertes sont très faibles.

Au sud-est de la Dorna-Vatra, nos détachements de reconnaissance ont pénétré jusqu'à la deuxième ligne russe.

Front du maréchal prince Léopold de Bavière. — Rien à signaler.

THEATRE ITALIEN. — Aucun événement important à signaler.

LA REVOLUTION EN RUSSIE

L'armée et la révolution

Pétrograde, 24 Mars.

Un grand meeting de soldats a eu lieu sur le front de Riga. Le général Radko-Dimitrieff et des députés de la Douma ont prononcé des discours invitant l'armée à veiller sur la Russie et la liberté et à montrer à l'ennemi toute la puissance du peuple russe, qui peut, désormais, faire valoir toutes ses facultés.

Le général Radko-Dimitrieff a embrassé le soldat qui présidait. Le meeting a voté, à l'unanimité, la résolution de faire tout pour la défense de la Patrie.

Pétrograde, 24 Mars.

Le général Roussky a télégraphié à M. Rodzianko que toutes ses armées, ainsi que la garnison de Pskoff, dans l'attente de l'Assemblée constituante, ont prêté serment de fidélité au gouvernement provisoire. Le général Youdenitche, commandant en chef l'armée du Caucase, adresse un télégramme analogue.

Contre les espions et les traîtres

Pétrograde, 24 Mars.

Le ministre de la Guerre, M. Poutchkoff, publie la proclamation suivante :

« L'ennemi menace la capitale, chaque jour il concentre sur ses positions du front Nord, des renforts, des munitions de guerre et des approvisionnements. Pétrograde et ses environs pullulent d'espions, la lutte avec eux est indispensable.

Il est, toutefois, difficile de démasquer les traîtres qui se cachent partout, cherchant à couvrir leur criminelle activité de toutes les conditions sociales, de tous les métiers, se travestissent dans tous les uniformes, se mêlant à la foule, dans laquelle ils sèment la discorde et troublent les personnes timides et faibles.

« A l'espionnage clandestin, il faut opposer le contre-espionnage, c'est ce que fait l'état-major.

« Citoyens et soldats, soyez attentifs et conscients, le danger est grand, ne confondez pas les agents du contre-espionnage avec les agents de la police secrète de l'ancien régime, ceux-ci sont inutiles au nouveau gouvernement qui gouverne d'un commun accord avec la volonté du peuple.

Cependant, le nouveau pouvoir n'admettra pas que des forces obscures travaillent parmi vous. Soyez prudents, ne révélez pas les secrets de la Défense nationale.

Factionnaires, soyez vigilants, attentifs à vos postes.

Les aveux de l'ex-tsar

Pétrograde, 24 Mars.

Avant de quitter Mohilew, Nicolas II, pria à l'église du quartier général et dit, en s'adressant aux assistants : « Je suis coupable, mais on me trompait ! »

Le gouvernement a autorisé l'ex-tsar à lire les journaux, ce qui lui avait été interdit d'abord.

Démission d'un général

Pétrograde, 24 Mars.

Les journaux annoncent que le général Evert, commandant le front occidental, a donné sa démission. Il est remplacé par le général Letchitski, le héros de l'offensive en Galicie et en Bukovine.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le front de Macédoine

Communiqué officiel français

Paris, 24 Mars.

Communiqué de l'armée d'Orient :

Aucun événement important pendant la journée du 23 mars sur le front de l'armée d'Orient.

Violent bombardement réciproque. L'ennemi a tiré sur Monastir de nombreux obus incendiaires.

Bombardement de Pradista et Kenali dans la zone d'Orfano par les hydravions britanniques.

Les Evénements de Grèce

Les ministres alliés rentrent à Athènes

Athènes, 24 Mars.

Les ministres de France, d'Angleterre et de Russie qui, depuis les événements du 1er décembre, séjournaient à bord de la flotte mouillée devant le Pirée ont réintégré aujourd'hui leurs légations.

COMMUNICATIONS

Parti Socialiste (S. F. I. O.) 2e section. — Demain soir, à 7 heures et demie (nouvelle heure), bar Michaz, 26, place Notre-Dame-du-Mont, 26, importante réunion.

Les Sténo-dactylos (hommes et femmes.— Réunion aujourd'hui, à 10 heures du matin, Bourse du Travail, salle de l'Union.

LAIT CONDENSÉ, FARINE LACTÉE
NESTLÉ
Foire de Lyon Groupe 45 Stand 70.

N'OUBLIEZ PAS
de faire parvenir
à nos soldats
de l'alcool de menthe de RICQLÈS
Produit hygiénique indispensable
Le meilleur des dentifrices.
Exiger du Ricqlès

Si vous voulez suivre par l'image toutes les phases du **Recul allemand** et de la **Révolution russe**, achetez

Le Monde Illustré

Le Numéro : 0 fr. 60.
L'abonnement : un an, 26 fr. ; six mois, 13 fr.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

M. le docteur Gustave Reynaud, médecin principal des troupes coloniales, en retraite, officier de la Légion d'honneur et Mme Gustave Reynaud ; M. Ferdinand Reynaud, lieutenant de vaisseau en retraite, ancien chef de service adjoint à la Compagnie de Suez, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Ferdinand Reynaud et leurs filles, remercient leurs amis et connaissances de la sympathie qu'ils leur ont témoignée à l'occasion du décès de Mme veuve **Ferdinand REYNAUD**, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu le lundi 26 mars à dix heures du matin, à l'église Saint-Joseph, rue Paradis.

AVIS DE DECES

Mme veuve Alphonse Baze, née Mossé ; M. et Mme Alfred Baze, d'Alger ; M. et Mme Raoul Baze, de Nice ; M. Emile Baze, de Paris ; M. et Mme Gabriel Baze, d'Alger ; Mme veuve Edmond Baze, de Lyon ; M. Georges Baze, de Marseille, et ses enfants ; M. Joseph Mossé, d'Oran, et sa famille ; Mme veuve Albert Mossé, de Marseille, et son fils ; Mme veuve Joseph Montel, de Nice, et sa famille ; M. et Mme Adrien Montel et sa famille ; Mme veuve Jules Montel, de Nimes ; M. et Mme Salomon, de Bordeaux, et leurs filles ; M. et Mme Lion, de Toulouse, et leur fils ; Mme veuve Mossé d'Orange ; Mme veuve Georges Moïse, de Lyon, et ses fils ; M. et Mme Joseph Crémieux, de Marseille, et sa famille ; les familles Mossé, Montel, Cohen, Bédarrides, Crémieux, Monteux ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Alphonse BAZE

Président du Conseil d'administration de la Société Paris-Modes

leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, allié, décédé le 24 mars 1917 à l'âge de 68 ans.

Les obsèques auront lieu demain lundi 26 mars, à 9 heures et demie du matin, rue Noailles, 23.

Le Conseil d'administration et le personnel de la **Société Paris-Modes** ont la douleur de faire part du décès de **M. Alphonse BAZE**, président du Conseil d'administration.

Les familles Fournier, Fleys, Désoche, Delestrade ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Augustin FOURNIER**, âgé de 24 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 5 heures du soir, rue du Jardin-des-Plantes, 39.

Mme veuve Teste ; Mme Marie-Jeanne Bénassis ; la famille Xetxu font part du décès de **M. Edouard TESTE**. Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures du soir, boulevard de Strasbourg (Douanes).

Les membres de la Société **La Bienfaisante** (retraités des chemins de fer) sont invités à assister, avec l'insigne, aux obsèques de leur collègue regretté, **M. ALLEGRE François**, qui auront lieu aujourd'hui dimanche, 25 mars, à 2 heures, boulevard du Chemin-de-Fer, 10.

M. et Mme Henri Fleury ; M. et Mme Pascal Félaco, née Fleury ; Mme veuve Fleury et ses filles Philomène, Lucie ; Mlle Jeanne Fleury ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Paulin FLEURY**, chef de bureau à la Cie Générale Transatlantique, décédé à l'âge de 49 ans, leur frère, beau-frère, oncle et allié. Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche, 25 du courant, à 2 heures, à Saint-Julien, boulevard de Rougemont, traverse de la Basse-Treille. Premier arrêt facultatif après l'Octroi. Il n'y a pas de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu. On ne reçoit que des fleurs fraîches.

Les membres de la **Société des Commis et Employés** sont priés d'assister aux obsèques de **M. FLEURY Paulin**, membre actif, qui auront lieu aujourd'hui 25 du courant, à 2 heures du soir, traverse de la Basse-Treille, villa Beau-Site, Saint-Julien.

Les membres de la **Fédération des Laitiers de Marseille** sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue, **POURCEL Jean**, membre actif, qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures 30, campagne La Baronne, Château-Gombert.

Les membres de la **Fédération des Laitiers de Marseille** sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue **SERRE François**, membre actif, qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures, rue de la Liberté, 3.

LE SANG est la SOURCE de la VIE
Les **Pilules Pink** sont une SOURCE DE SANG

Inouï et Merveilleux
TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DE-VANTS INCASSABLES **52 fr.**
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

PLUS D'ASTHME — TOUX — OPPRESSIONS — CIGARETTES POUDRE DU Dr CLERY — Echantillon 53, Boul^d St Martin, PARIS.

HERNIE
Chutes de Matrices

La Nouvelle Méthode de M. Noël Demeure, l'habile spécialiste herniaire de **Paris** est la seule qui procure **sans gêne ni interruption de travail un soulagement immédiat** et la **guérison** des hernies ou descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme l'ont prouvé **les nombreux certificats publiés ici.**

Chaque jour, **M. DEMEURE** reçoit des lettres de remerciements de personnes **soulagées et guéries par sa Méthode.** C'est donc avc la **ferme conviction d'être utiles à nos lecteurs** que nous leur conseillons d'aller voir en **toute confiance ce grand spécialiste** si connu et si aimé dans notre région qu'il visite depuis plusieurs années et qui recevra à :

Orange, dimanche 25 mars, hôtel Moderne, rue République ;
Montpellier, 27 mars, 3 avril, Grand-Hôtel ;
Lunel, jeudi 29, mars hôtel du Commerce.
Bessèges, vendredi 30, hôtel du Commerce.
Uzès, samedi 31 mars, hôtel Béchard.
Nimes, dimanche 1er avril, hôtel du Midi.
Alais, lundi 2, Riche-Hôtel, en face la gare.
Salon, mercredi 4, hôtel de la Poste ;
Aix, jeudi 5 avril, hôtel du Louvre ;
Pertuis, vendredi 6, hôtel du Cours ;
Arles, samedi 7 avril, hôtel du Forum ;
MARSEILLE, dimanche 8, lundi 9 avril, hôtel des Négociants, 33, cours Belsunce.

DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, **Paris.**

LE HAMMAM Bains. Bain de vapeur Massages. — Douches. **Piscine,** 14 allées de Meilhan. Prix modérés.

Demandez **MONTRES, BIJOUX** PENDULES, ORFÈVRERIE, à
G. TRIBAUDEAU Fab^t principal à BESANÇON
Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or Concours de l'Observatoire
Prime à tout achat. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

Arthritiques
DIABÉTIQUES — HÉPATIQUES
VICHY CÉLESTINS
Élimine l'Acide urique.

Bourse de Paris du 24 Mars

3 % français, 61 50. — 5 %, 88 25. — 5 % 1916, 88 35. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 395. — Tunisienne 3 % 1892, 325. — Argentin 4 1/2 % 1911, 85 90. — Dette Egyptienne unifiée 4 %, 89 40. — Extérieur Espagnol 4 %, 103 10. — Japonais 4 % 1905, 85 25. — Russe 3 % 1891, 58 40; 5 % 1906, 80 70. — Banque de l'Algérie, 3010. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 1025. — Compagnie Algérienne, 1215. — Crédit Lyonnais, 1194. — Banque Ottomane, 420. — P.-L.-M., 1005. — Action Andalous, 438 50.— Nord d'Espagne, 428. — Saragosse, 424. — Transatlantique ordinaire, 240. — Messageries Maritimes, 132. — Métropolitain de Paris, 405. — Nord-Sud, 115 75. — Omnibus de Paris, 409 50. — Compagnie Générale de Tramways, 426. — Canal Maritime de Suez, 4350. — Thomson-Houston, 661. — Briansk, 421. — Rio-Tinto, 1794. — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 975. — Ville de Paris 1865, 525; 1871, 357 50; 1875, 493; 1876, 487; 1892, 245; 1894-96, 244 50; 1898, 280 50; 1899, 284 50; 1904, 315; 1905, 328; 1910 3 %, 265; 1912, 218. — Méditerranée 3 % fusion, 322 50; fusion nouvelle, 326 50. — Midi 3 % ancienne, 329 50. — Sud de la France, 297. — Lombardes anciennes, 163. — Nord d'Espagne, 417. — Saragosse, 351. — Communales 1879, 424 50; 1880, 444; 1891, 297; 1892, 319; 1899, 318; 1906, 345; 1912, 188.— Foncières 1879, 454; 1883, 313; 1885, 318; 1895, 330; 1903, 350; 1909, 187; 3 1/2 1913, 312; 4 % 1913, 413. — Messageries 3 1/2 %, 300. — Compagnie Transatlantique 3 %, 290 50. — Panama, 100 25.

Marché en banque. — Argentin 6 %, 103 50. — Brésil 5 % 1903, 82. — Bakou, 1717. — Balia, 296.— Caoutchouc, 186. — Cape, 123 50. — Chino, 363. — Crown, 71 25. — De Beers ordinaire, 359. — Fereira, 33. — Hartmann, 638. — Malacca, 145. — Maltzoff, 586. — Modderfontein, 201. — Platine, 540. — Rand Mines, 96. — Spassky, 53 25. — Spies, 20 50. — Tharsis, 144 50. — Toula, 1334. — Utah, 673. — Donest, 1180. — Kinta (part), 320. — Colombia, 755. — Grosnyi ordinaire, 2330.

Bourse de Marseille du 24 Mars

3 % nominatif, coupures, 61 50. — 3 % au porteur, coupures de 100 fr., 61 70. — 5 % 1915-1916, 87 70; coupures de 500 et 1.000 fr., 87 50. — 5 % 1916, 87 70 — Russie 5 % 1906, 81. — Panama, 109. — P.-L.-M., 1008. — Pathé frères, 144. — Alais-Camargue, 1670. — Rio-Tinto, 1785. — Ville de Paris 1871, 353; quarts, 100; 1898, 296 50; 1904, 312; 1910, 266. — Communales 1879, 420. — Foncières 1879, 453. — Communales 1891, 295. — Foncières 1903, 347. — Communales 1906, 345. — Communales 1912, 187. — Foncières 1913, 372. — P.-L.-M. 3 % fusion ancienne, 323 50; fusion nouvelle, 327 50. — Banque de l'Algérie, 3007. — Société Marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts, 560. — Armement, 360. — Cyprien Fabre et Cie, 930. — Fraissinet et Cie, 625. — Compagnie Mixte, 396. — Compagnie Transatlantique, 243. — Transports Maritimes, 925. — Raffineries de la Méditerranée, 1273. — Saint-Louis, 1690. — Gaz et Electricité de Marseille, 461. — Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, 495. — Verminck C.-A. et Cie, 168. — Immobilière Marseillaise, 463; actions de jouissance, 85. — Afrique Occidentale, 1490. — Chantiers et Ateliers de Provence, 840. — Ciments Romain Boyer, 117. — Docks et Entrepôts de Marseille, 442. — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 985. — Fournier L.-Félix et Cie, 260. — Froid sec, 139; part de fondateur, 261. — Madagascar, 1042. — Soufre réunis, 180. — Ville de Marseille 1894, 74. — Ciments Romain Boyer, 393. — Docks et Entrepôts de Marseille, 339.

Bulletin Financier

Paris, 24 Mars. — La cote par suite de la stabilité qui semble s'être produite enfin sur le groupe russe est beaucoup plus régulière. Si notre 3 % perpétuel n'a pas subi de modifications, notre 5 % au contraire enregistre une nouvelle avance. Parmi les valeurs cuprifères, enregistrons particulièrement les nouveaux progrès sensibles du Rio et du Boléo et la reprise très active des valeurs de caoutchouc. Le groupe espagnol lui-même est particulièrement bien tenu. Les porphyriques américaines semblent aujourd'hui un peu mieux disposées et ont regagné en partie les quelques points qu'ils avaient perdu la veille. Mines d'or diversement traitées.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 24 mars. — Leccia Baptiste, rue de l'Evêché, 48. — Masini Annonciade, rue de l'Olivier, 111. — Giordano Joséphine, rue Caisserie, 52. — Perbost Aimée, chemin de Toulon, 14. — Astarito Raphalle, rue des Petites-Maries, 12. — Marty Gabriel, rue Saint-Vincent-de-Paul, 3. — Chevreau Raoul, boulevard Sardou, 32. — Brondino Marie, rue Saint-Trophime. — Reyre Raoul, rue Guérin, 77.— Fouert Marcel, rue Albrand, 59.— Bacolla Louis, Saint-Henri. — Fatichi Victorine, vallon Montebello.

Total : 16 naissances dont 4 illégitimes.

DECES du 24 mars. — Molinari Alexandrine, 59 ans, rue de Suez, 14. — Rebecq Marie, 48 ans, rue Cherchell, 14. — Aillaud Joseph, 56 ans, La Barrasse. — Laithier François, 71 ans, rue de l'Eglise-Saint-Michel. — Bosco Carmela, 58 ans, rue Sylvestre, 7. — Freccieri Jacques, 67 ans, rue de la Martinique, 42. — Recous Edmond, 68 ans, rue Saint-Pierre, 16. — Spinosa Paulette, 16 mois, rue Fontaine-Saint-Laurent, 4. — Barcelo Marguerite, 33 ans, Pont-de-Vivaux. — Capitelli Marie, 20 ans, rue du Terras, 2. — Pierretti Benoni, 75 ans, boulevard Baille, 196. — Brun Marie, 65 ans, rue du Vallon, 5. — Bouvier Edouard, 81 ans, boulevard de l'Huveaune, 9. — Bloyet Raphaël, 71 ans, rue Saint-Sébastien, 41. — Rey Louis, 56 ans, rue Audimar, 15. — Lazare Elise, 57 ans, rue Reynard, 93. — Pourcel Jean, 62 ans, Château-Gombert. — Serri Joseph, 65 ans, rue de la Liberté, 3. — Nottoli Charles, 35 mois, boulevard Jean-Cas, 23. — Belardinelli Thérésa, 60 ans, rue Notre-Dame-des-Anges, 39. — Fournier Augustin, 24 ans, rue du Jardin-des-Plantes, 39. — Gautier René, 5 ans 1/2, boulevard Mouren, 4. — Boidot Marie, 58 ans, boulevard du Musée, 22. — Gelly Gabrielle, 36 ans, rue Saint-Pierre, 11. — Durbec Marie, 75 ans, rue Châteauredon, 22. — Lanzoni Pierre, 56 ans, rue du Refuge, 25.

Total : 37 décès dont 8 d'enfants.

Tribune du Travail

On demande homme de peine; travail assuré, pas de chômage, 17, rue Saint-Adrien, équarrissage.

On demande une bonne ponceuse pour le brodequin militaire, chez Forchino, 165, rue Sainte.

On demande une demi-ouvrière et une apprentie tailleuse présentée par ses parents, rue Consolat, 33.

On demande une jeune fille pour faire les courses. Mlle Michel, modes, 9, boulevard de la Madeleine.

On demande bonne ouvrière corsetière, 1 a, rue Sylvabelle.

On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, présenté par ses parents, pour faire les courses. Pharmacie Guillot, 6, boulevard d'Athènes.

On demande une bonne employée bien au courant de la chemiserie, au Monopole, 9, rue Saint-Ferréol, de midi 30 à 2 heures.

On demande un demi-ouvrier pâtissier, Gence, 75, allées des Capucines.

On demande un ouvrier et un demi-ouvrier teinturier chez M. Laty, 156, boulevard de la Madeleine.

DEMAIN LUNDI 26 et Jours suivants — **Vente Extraordinaire**
des Hautes Nouveautés de la SAISON — **AUX ARMES DE FRANCE**
VOIR LES OCCASIONS — à nos Rayons de **Confections, Costumes, Jupes, Chemisettes, Peignoirs, Chapeaux, Jupons, Ganterie, Bonneterie, Colifichets, Ameublements.**
GRANDE RECLAME de tous les Tissus pour ROBES, CHEMISETTES, PEIGNOIRS, LINGERIE, etc.
RAYON de HAUTE COUTURE : Les derniers Modèles sont exposés au 2e étage.

CHOCOLATERIE du PRADO
LA PLUS IMPORTANTE DU SUD DE LA FRANCE
Chocolats de Santé — Fondant — Cacao en Poudre

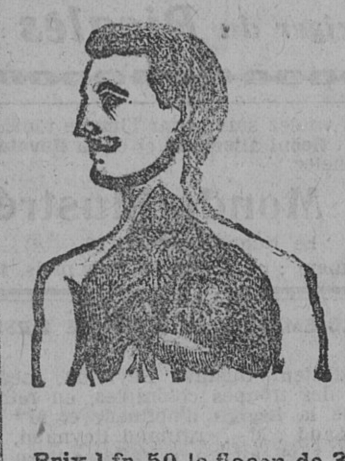

Plus de TOUX ! Plus de RHUMES !
Guérison radicale par le
SIROP ANTIBACILLAIRE de MERCADIER
Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : **Toux, Rhumes négligés, Bronchites chroniques, Grippe, Influenza, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose,** etc.
Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes — 1 fr. le flacon de 150 grammes
Hors Marseille ajouter 0.60 pour le port, par 6 flacons franco
Dépôt Général : **Ph^ie DIANOUX,** grand chemin d'Aix, 30, Marseille.
Ph^ie **du SERPENT,** rue Tapis-Vert, 34, *et toutes les bonnes pharmacies*

THIÉRY & SIGRAND
THIÉRY AINÉ S^uccesr
Marseille — Avignon — Nimes
VÊTEMENTS pour HOMMES & ENFANTS
EXPOSITION des Nouveautés DE LA SAISON
Sur demande, envoi franco du Catalogue.

JACQUES SCHUHL
26, Rue de Rome, 26
DEMAIN LUNDI 26 MARS
EXPOSITION GÉNÉRALE
ET
Grande Mise en Vente
DES
Nouveautés de la Saison
OCCASIONS A TOUS NOS COMPTOIRS

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal Civil de Marseille

En la cause de l'administration du Mont-de-Piété de Marseille, ayant Maître Perrin pour avoué. Contre : Le sieur Gabriel Suspène, domicilié et demeurant à Marseille, rue Thubaneau, n° 1. Défendeur défaillant. Attendu que Suspène tient à Marseille, cours Belsunce, 23, et rue Thubaneau, n° 1, une maison de prêts sur gages, d'achat et de vente de reconnaissances du Mont-de-Piété ; attendu qu'il résulte des épreuves photographiques produites et du procès-verbal de constat dressé par Nardy, huissier, le dix mars 1916, qu'il a fait apposer soit extérieurement, soit à l'intérieur des immeubles cours Belsunce, vingt-trois, rue Thubaneau, 1, et rue des Récollettes, plusieurs panneaux, enseignes, plaques et cadres portant les inscriptions suivantes : « Office privée d'opérations au Mont-de-Piété ». — Mont-de-Piété « Office des Monts-de-Piété ». Engagements, Dégagements. Attendu que l'administration du Mont-de-Piété demande au Tribunal d'ordonner la suppression de toutes ces enseignes comme illicites, portant atteinte au monopole dont elle est investie et de nature à tromper le public. Attendu que les Monts-de-Piété, et notamment celui de Marseille, sont des établissements créés dans l'intérêt des pauvres sous des garanties strictement organisées et sous la surveillance de l'autorité publique. Attendu que le règlement du seize juillet 1824 auquel aucune modification n'a été apportée par la loi du vingt-quatre juin 1851 et le règlement d'administration publique du trente juin 1865 ont réservé exclusivement aux Conseils d'administration des Monts-de-Piété, la nomination d'auxiliaires ayant le titre de « Commissionnaires au Mont-de-Piété » agissant sous leur contrôle et pouvant inspirer pleine confiance aux engagistes : attendu en conséquence que nul ne peut s'emparer du titre de commissionnaire au Mont-de-Piété s'il n'en a pas été régulièrement investi par l'administration ; qu'il en résulte que toute affiche, tout placard, toute enseigne, tout panneau, toute publication portant une indication permettant au public de croire qu'une personne est un agent ou un correspondant régulier d'un Mont-de-Piété, constitue un acte illégal et peut donner lieu à raison du dommage causé non seulement, le cas échéant, à l'application de l'article 411 du Code pénal, mais encore à des sanctions civiles ; attendu dès lors que c'est avec raison que le Conseil d'administration du Mont-de-Piété, de Marseille, qui a le devoir de veiller aux intérêts des pauvres, à ce que les opérations dont il a le monopole soient faites régulièrement et aux conditions les moins onéreuses possibles et qui a établi auprès de lui des commissionnaires attitrés pour servir d'intermédiaires entre lui et le public ; demande la suppression de ces enseignes illicites ; attendu qu'il est certain que les agissements de Suspène ont causé un préjudice au Mont-de-Piété de Marseille, que le Tribunal possède les éléments pour en déterminer le montant et qu'il doit tenir compte pour leur fixation de ce que mis en demeure les vingt janvier 1914 et premier février 1915 de faire disparaître les enseignes incriminées, Suspène n'a tenu aucun compte de ces avis ; attendu, en outre, que c'est le cas pour le Tribunal à fin de mettre un terme à un abus qui n'a que trop duré de faire droit aux conclusions de l'administration du Mont-de-Piété, demandant que soit donnée, en conformité de l'art. 1036 C. p. c. à titre de supplément de dommages-intérêts, l'insertion du présent jugement dans cinq journaux de Marseille. Par ces motifs, le Tribunal civil de première instance de Marseille première Chambre, donne défaut contre le sieur Suspène. Ordonne à Suspène d'avoir à supprimer toutes affiches, enseignes, panneaux, cadres et plaques portant les inscriptions « Office privé d'opérations au Mont-de-Piété». Commissions au Mont-de-Piété. « Mont-de-Piété, Office du Mont-de-Piété », Engagements, Dégagements, et ce, sous une astreinte de vingt-cinq francs par jour de retard à dater de la signification du présent jugement. Le condamne en outre à cinq cents francs à titre de dommages-intérêts. Ordonne l'insertion du présent jugement, par extraits, dans les journaux *Le Petit Marseillais, Le Petit Provençal, Le Radical, Le Soleil du Midi* et *Les Petites Affiches.* Condamne Suspène au paiement du montant de ces insertions et le condamne aux dépens. Marseille, le onze janvier 1917. Signé : Poulle et Lucchini. Enregistré.

FORGERONS PILONNIERS demandés, anciennes forges Bonnefoy, rue Caravelle.

TOURNEURS ajusteurs, forgerons connaissant martinet, demandés, 25, boulevard Vauban.

VERNIS GUIZOL pour le sol. Se méfier des nombreuses contrefaçons. Obtenu : diplômes, médailles bronze, argent et or. GUIZOL et ALLEGRE, droguistes. Henri ALLEGRE, successeur

Pour se créer affaire CHEZ SOI P. cor. indépend. lucrative, sans capit. ni repr. Ecr M. GABRIEL, Evreux.

MÉCANICIENS au courant de la réparation des automobiles sont demandés au « Sud-Automobile », à Avignon.

REZ-DE-CHAUSSEE, 4 pièces avec jardin à vendre, boul. Dubord, 6, Montolivet.

CHAUX grasse. Fabrique à vendre ou louer, belle carrière, 2 fours ; 1 coulant, 1 flamme, bois sur place ; rendement mensuel 1° 60.000 k. 2° 120.000 k., située à Eyguières (B.-du-R.) S'adresser Mme Albert Ricard.

ON demande ouvriers et demi-ouvriers forgerons, boulevard Baille, 88.

FORGERON en charronnage pour grosserie, demandé, chez A. Carvin, Saint-Henri.

ON DEMANDE un garçon de bureau pour nettoyage et courses.
Un jeune homme ayant bonne écriture connaissant un peu le dessin, de préférence ayant travaillé chez un architecte.
S'adresser **M. Garidel,** concierge, usine route de Marseille, entre les deux ponts du chemin de fer, à Avignon.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres Sonnerie, éclairage 2, rue Eglise-Saint-Michel

LA **Constipation**
MINE la SANTÉ et DÉTRUIT la BEAUTÉ; elle engendre toujours des malaises et souvent des maladies graves : *Maux de Tête, Migraines, Vertiges, Congestions, Digestions pénibles, Coliques, Ballonnement du Ventre Appendicite, Congestion du Foie, Douleurs de Reins, Échauffement du Sang, Affections de la peau,* etc, etc
LES **PILULES DUPUIS**
suppriment la CONSTIPATION
et tous les accidents qu'elle détermine
Elles rétablissent toujours
la Propreté de l'Estomac
la Liberté de l'Intestin
la Pureté du Sang
En vente dans toutes les Pharmacies.
Les Exiger en Boites de 1.50 portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots "*Dupuis Lille*" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

Rhumes, Bronchites, Grippes, Refroidissements, Douleurs intercostales, Points de côté, par
L'EMPLATRE MAIN DE DIEU
sont guéris sans souffrance, sans faire sortir de boutons et sans déranger des occupations.
Dans toutes les pharmacies
GUICHARD, pharm^ien, **Marseille**
Prix 1 fr. 40. Par poste 1 fr. 50

DES MILLIERS DE GUÉRISONS rapides et radicales obtenues dans les cas les plus rebelles avec le *Nouveau Traitement Dépuratif-Végétal-Antiseptique. Digestif et inoffensif:* **Pilules et Pommade LARCADE de TARBES (2 fr.** mandat-poste) prouvent la plus heureuse découverte à ce jour (*5 médailles d'Or*) contre les **Eczémas, Pelade, Dartres, Chute des Cheveux, Pellicules, Démangeaisons, Psoriasis, Acnés, Herpès, Sycosis, Boutons, Taches de Rousseur, Glandes, Rhumatismes, Plaies aux Jambes, Hémorroïdes, Tumeurs, Maladies contagieuses et tous les vices du sang.** *Résultats inespérés dès les 1ers jours. Broch. et Renseig^ts gratis.* Ecrire : **LARCADE,** Ph^ien-Chim^te, Tarbes (H^tes-Pyrénées).

DEPURATIF BLEU
GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau. Combat les accidents de l'âge critique. **ÉPUISÉS,** surmenés, convalescents, rhumatisants, prenez avec confiance le DEPURATIF BLEU, qui vous donnera appétit, force, santé, **2 fr. 50** toutes pharm. La cure est de 4 flacons, **10** fr. MARSEILLE : Phie Principale ; ph^ie Bel ; ph^ie Codol ; ph^ie Goutal. — TOULON : Phie Chabre. — ARLES : Ph^ie Maurel : ph^ie Longuet.

SAUVEZ vos CHEVEUX PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX **Pétrole HAHN**
QUI EMBELLIT, CONSERVE, RÉGÉNÈRE LA CHEVELURE ET LA PARFUME AGRÉABLEMENT
EN VENTE PARTOUT. Gros : F. VIBERT, Fab^t LYON

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal **LE PETIT PROVENÇAL** aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.**

L'extrait ou avis contiendra la date de l'acte, les noms prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

LUXUEUX INTÉRIEUR à vendre, droit au bail, central, cause dép. S'adr. ag. rue de la Darse, 31.

MUSICIENS ! N'achetez pas d'instruments de musique neufs ou d'occasion ni de pianos sans avoir vu ceux de la Maison **E. NAUZIERES,** place de la Bourse 11, à l'entresol (nouvelle adresse). — Prix très réduits.

QU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture 1 MARSEILLE

Cure de Printemps

Voici le Printemps, et déjà les bourgeons commencent à s'ouvrir. C'est le moment de penser à la Santé, car de même que la sève dans la plante, le Sang subit une suractivité de circulation, qui peut amener les plus graves désordres.

Une expérience de plus de quinze années nous permet d'affirmer que la **JOUVENCE** de l'Abbé **SOURY,** composée de plantes inoffensives, jouissant de propriétés spéciales, bien définies, est le meilleur régulateur du sang, qui soit connu.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** détruit les germes de la maladie, tamise le sang, qu'elle fait circuler librement, et en fin de compte répare tout l'organisme.

UNE CURE avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY

C'est la GUERISON CERTAINE, **sans poisons ni opérations,** de toutes les *Maladies intérieures de la Femme ;*

C'EST UNE ASSURANCE contre les accidents du **Retour d'Age,** *Métrite, Fibrome, Hémorragies, Pertes blanches, Troubles de la Circulation du Sang, Hémorroïdes, Phlébites, Varices, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Vertiges,* etc.

Exiger ce portrait

Prendre la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** c'est s'assurer des *Règles régulières,* non douloureuses, c'est éviter les *Migraines, Névralgies, Constipation,* etc.

La **JOUVENCE** de l'Abbé **SOURY** coûte 4 fr. le flacon dans toutes les Pharmacies. Les 3 flacons expédiés franco gare contre mandat-poste de 12 fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Notice contenant Renseignements gratis

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Ph^ie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

Régénérateur des Bronches du Dr Auber
guérit sûrement et rapidement Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.
Prix : 5 francs le demi-litre
Pharmacie CODOL
83, rue de la République, 83
MARSEILLE

GROSSIR De 3 à 8 kilos par mois. *Gratis Méthode et Preuves.* Laboratoire MARIN Enghien-les-Bains (S.-O.)
Dépôts : Pharm. **BRACHAT,** r. Poids-de-la-Farine, à Marseille. — Pharm. **DANIEL,** 36, boulev. de Strasbourg, Toulon.

POUR NOS SOLDATS L'ŒUVRE des PLASTRONS, marché des Capucins, 5, Marseille, vend gilet, caleçon et chaussettes de laine, les trois pièces pour 10 francs, se charge de l'expédition.

Entreprise de nettoyage **La Phocéenne, 23-25, r. de La Palud**

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp. Ster du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75

FÉCULE GIDET
LACTO-PHOSPHATÉE AU CACAO. — ALIMENTATION DE L'ENFANCE DES MALADES, DES VIEILLARDS ET DES CONVALESCENTS

Mères de Famille, l'alimentation étant la base de la vie, ne donnez à vos enfants en bas âge que la **FECULE GIDET,** vous leur donnerez ainsi l'aliment complet par excellence pour aider l'allaitement maternel, faciliter la dentition et le sevrage et permettre à l'enfant de progresser et donner à ses muscles et à ses os les éléments indispensables à leur croissance et à leur développement.

La **FECULE GIDET** véritable trésor alimentaire de l'enfance est aussi l'aliment indispensable des vieillards, des malades, des convalescents et de toutes les personnes qui ont l'estomac fatigué et épuisé. C'est l'alimentation rêvée des anémiés, le régénérateur sans rival des personnes maigres qui veulent engraisser et des personnes faibles qui veulent récupérer leurs forces perdues ou épuisées par l'âge, la fatigue ou la maladie.

Prix de la Boîte : 1 fr. 50, *par Poste ajouter 0.60. — Par 12 Boîtes franco gare.*

Dépôt Général : **Pharmacie DIANOUX,** *Gd Chemin d'Aix, 30, Marseille.* — **Pharmacie du SERPENT,** *Rue Tapis-Vert, 34,* et toutes les Pharmacies, Drogueries, Herboristeries et Maisons d'Alimentation